



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2881
20 octobre 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

À Gaza, la barbarie engendrée par la domination des grandes puissances



KHALED OMAR CHINE NOUVELLE SIPA

Arras

**Un assassinat et
son exploitation
politique**

Page 4

Conférence sociale

**Blabla en hausse,
salaires en berne**

Page 3

Métallurgie

**Réactions
contre l'attaque
patronale**

Page 13

Leur société

- Salaires : bavardage social contre lutte de classe 3
- Inflation : un jour, la hausse baissera... peut-être 3
- Taxe de Total : à fond la marche arrière! 3
- Assassinat d'Arras : déchaînement de démagogie 4
- Accueil des migrants : cible d'une surenchère révoltante 4
- Minute de silence : hommage ou mise au pas? 4
- Macron : silence dans les rangs 5
- Désunion de la gauche : des massacres et une mascarade 5
- Non à l'expulsion de Mariam Abudaqa! 5

Guerre au Moyen-Orient

- « Terroriste » ou pas : guerre des mots et chantage politique 6
- Être révolté par le sort des Palestiniens n'est pas un délit 6
- La terreur des bombardements 7
- Gaza, un territoire otage 7
- Israël : l'impasse d'une politique 8
- Cisjordanie : l'autre prison du peuple palestinien 8
- Une poudrière entretenue par l'impérialisme 9
- Biden couvre la guerre de Netanyahu 9

Dans le monde

- Pologne : défaite électorale pour le PIS 10
- Pays pauvres : rançonnés par la dette 10
- Niger : troupes françaises, hors d'Afrique! 16
- Pollution chimique : urgent de ne rien faire 16
- Armement : la guerre, une très bonne affaire 16

Dans les entreprises

- Alès - Bezons 11
- Maternité du Tertre Rouge Le Mans 11
- NTN-SNR - Annecy 11
- Saint-Brieuc : un octobre pas si rose 11
- Travailleurs sans-papiers 12
- Électricité : économies téléguidées 12
- Facture d'eau : potion amère! 12
- Nouvelle convention collective dans la métallurgie 13
- Décathlon 14
- Keolis - Montesson 14
- Sucrierie Tereos 14
- Ehpad publics - Côtes d'Armor 14
- Renault-Sovab - Batilly 15

Agenda

- Fêtes régionales de Lutte ouvrière 3

À Gaza, la barbarie engendrée par la domination des grandes puissances

Après les atrocités commises par le Hamas, Israël fait régner la terreur sur Gaza, au vu et au su du monde entier, et même avec la bénédiction des puissances impérialistes, dont la France.

Privés d'électricité, de nourriture et d'eau, plus d'un million de Palestiniens sont sommés de fuir la ville vers le sud de Gaza, sous un tapis de bombes qui a déjà fait 2 700 morts, dont 700 enfants. Pour aller où et vivre comment ? Personne ne le sait. La bande de Gaza était une prison à ciel ouvert, elle est en train de devenir un cimetière.

Les peuples palestinien et israélien vont payer ce nouveau bain de sang durant de longues années. Mais c'est une tragédie dans laquelle les puissances impérialistes les ont plongés.

La guerre entre Israël et la Palestine n'est pas née de haines ancestrales, ni d'un conflit religieux. Derrière elle, comme derrière la guerre en Ukraine, il y a les intérêts, les calculs et les rivalités des grandes puissances.

Pour comprendre ce drame, il faut remonter à la Première Guerre mondiale, quand la France et la Grande-Bretagne se partageaient le Proche-Orient, alors partie de l'Empire ottoman.

En 1917, la Grande-Bretagne, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Balfour, promettait aux organisations sionistes la création d'un foyer national juif en Palestine. Parallèlement, elle s'engageait auprès des Arabes pour créer, après-guerre, un vaste royaume arabe incluant la Palestine. La Palestine devenait ainsi une terre deux fois promise ! Et ce n'était pas pour faire vivre les deux peuples en bonne entente, c'était pour les utiliser, l'un contre l'autre, comme les puissances européennes le firent dans tant de colonies.

Comble de cynisme, à partir de 1939, les dirigeants britanniques fermèrent les portes aux Juifs persécutés dans toute l'Europe, puis à ceux qui avaient survécu à l'extermination nazie. Il s'agissait, cette fois, de s'attacher les faveurs des Arabes.

Après la guerre, les grandes puissances et en particulier les États-Unis, désormais maîtres du monde, ont entériné la création d'Israël contre la volonté des États arabes voisins. Les Palestiniens étaient chassés en masse, transformés en réfugiés à vie dans des camps surpeuplés ou en citoyens de seconde zone en Israël.

Les États-Unis comprirent tout l'intérêt qu'ils pouvaient retirer de l'existence d'un État tel qu'Israël dans cette région riche en pétrole, mais aussi traversée par de profondes inégalités et une grande misère. Ils firent donc d'Israël leur allié et

premier défenseur dans la région.

Les puissances impérialistes n'agirent ni par humanité ni en reconnaissance du génocide, comme elles le prétendent aujourd'hui. Elles le firent par amour du pétrole et du commerce.

Depuis lors, les puissances impérialistes ont systématiquement couvert la politique d'oppression, de spoliation et de terreur de l'État d'Israël contre le peuple palestinien. Elles continuent aujourd'hui en soutenant la vengeance sanglante de l'armée israélienne sur les civils de Gaza.

C'est derrière cette politique révoltante que Macron nous appelle à l'unité nationale. Il faut refuser de marcher. Le Hamas a commis des monstruosité, mais ce n'est pas une raison pour soutenir celles, perpétrées à plus grande échelle, par l'État d'Israël avec la complicité de nos propres dirigeants. C'est précisément cette politique de terreur qui permet au Hamas de recruter.

Les gouvernants des grandes puissances mettent de l'huile sur le feu partout, au Moyen-Orient, en Ukraine, en Asie. Ils nous entraînent dans une évolution guerrière catastrophique.

Le nouvel attentat meurtrier contre un professeur à Arras en est un terrible contrecoup. Là encore, le gouvernement nous appelle à défendre « nos valeurs », alors que toute sa politique consiste à épouser les postures d'extrême droite, à stigmatiser les musulmans et les travailleurs immigrés.

Les travailleurs de France, de Palestine, d'Israël, du monde arabe comme d'Afrique, sont entraînés par leurs dirigeants respectifs dans une impasse économique, sociale et guerrière.

Du fait des migrations et de l'interdépendance économique créée par le capitalisme, jamais les peuples du monde n'ont été aussi intimement liés. Mais la politique de la classe dominante, qui consiste à diviser pour régner, creuse des fossés de haine et de sang entre peuples voisins, voire entre travailleurs d'un même pays.

Cette politique conduit à la catastrophe. L'appel de Karl Marx, « *Prolétaires de tous les pays unissons-nous !* », doit être relayé par tous les travailleurs conscients.

Unissons-nous pour renverser la grande bourgeoisie et prendre la société en main à l'échelle de la planète. C'est le seul moyen de parvenir à une société réellement humaine, débarrassée de l'exploitation, de la misère, de la guerre et de ses atrocités.

Nathalie Arthaud



ABED KHALED ASSOCIATED PRESS

Salaires : bavardage social contre lutte de classe

Sans surprise, la Conférence sociale sur les bas salaires du 16 octobre a accouché d'une souris. La Première ministre, Élisabeth Borne, a annoncé la création d'un Haut conseil des rémunérations, qui fournira des statistiques... et peut-être quelques sièges à des représentants syndicaux.

Promise par Macron aux chefs des partis de gauche après leur nuit commune à Saint-Denis, fin août, cette conférence avait pour objectif de montrer aux responsables syndicaux qu'ils étaient pris en considération. Et ces derniers n'ont pas boudé leur plaisir. « Enfin ! enfin on parle salaire dans un cadre tripartite », s'est ainsi exclamée Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT. Mais « Paroles, paroles... » serait

le plus juste résumé de cette conférence.

Les chefs syndicaux ont certes décrit la situation : un nombre de plus en plus grand de travailleurs n'arrivent pas à vivre avec leur salaire ; il y a neuf millions de pauvres dans le pays ; dans la plupart des branches d'activité, les salaires minimaux sont inférieurs au smic qui augmente légèrement alors que les grilles salariales sont gelées ; les femmes

gagnent 25 % de moins que les hommes à qualification équivalente. Ils ont constaté que les profits patronaux, eux, s'envolent, avec des marges « jusqu'à 48 % dans l'agro-alimentaire ». Ils ont dénoncé les exonérations, aides, subventions versées par l'État au patronat sans contrôle ni contrepartie. Et ils ont fait des propositions : augmenter le smic, indexer les salaires sur les prix et supprimer les exonérations aux patrons qui ne respectent pas la loi, en particulier sur les minima salariaux en dessous du smic.

Tout cela, la CGT, comme les autres, l'attend « d'un comité national d'évaluation

des aides publiques ». Elle demande aussi que soit « renforcée la négociation collective affaiblie par les ordonnances Travail ». Voilà qui doit faire trembler le patronat ! Dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés, des négociations annuelles sur les salaires sont obligatoires, avec le résultat que les travailleurs constatent chaque mois sur leur fiche de paie et leur compte en banque.

Les augmentations de salaire ont toujours été le résultat d'un rapport de force entre les travailleurs et les employeurs. Celui-ci dépend de la conjoncture économique, du taux de chômage, de la disponibilité

de la main-d'œuvre dans tel ou tel secteur, et plus encore de la capacité d'organisation des travailleurs.

Dans cette période où les capitalistes se livrent entre eux une guerre économique acharnée pour prélever la plus grande part des profits, et où cette rivalité fait monter tous les prix, les travailleurs doivent se préparer à lutter pour arracher les augmentations de salaire vitales et leur indexation sur les prix. Au contraire, les dirigeants syndicaux les désarment en vantant le dialogue social et en frétilant quand ils sont invités à une conférence tripartite.

Xavier Lachau

Inflation : un jour, la hausse baissera... peut-être

Cette fois-ci, c'est promis : la hausse des prix ralentit, garantit l'Insee. Son directeur assure même que le pouvoir d'achat est destiné à augmenter en 2024.

La direction de l'Insee, avec la bénédiction du gouvernement, s'appuie sur les chiffres de l'inflation officielle pour septembre et les prévisions pour le mois de décembre : après 4,9 % de hausse des prix sur un an en septembre, il y avait « seulement » 4,4 % en décembre. Il est même prévu la fin de l'augmentation des prix alimentaires.

Y a-t-il vraiment de quoi se réjouir de ces promesses des statisticiens ? Elles signifient en effet que les prix continuent de croître, et que ceux des produits alimentaires – qui ont augmenté de 22 % par rapport à janvier 2021 – resteraient bloqués à leur sommet actuel.

Une autre étude de l'Insee confirme d'ailleurs qu'une grande part de la population a dû se serrer

la ceinture à cause de la hausse des prix : trois personnes sur quatre déclarent avoir modifié leurs achats au cours des douze derniers mois. La moitié a dû limiter le chauffage du logement et à peu près autant ont modifié leur consommation alimentaire, la plupart du temps en choisissant des produits plus bas de gamme ou en changeant le magasin où ils font leurs achats.

D'autres indices montrent que l'optimisme des autorités relève de la méthode Coué : les spéculateurs profitent de l'augmentation des tensions internationales, avec le développement catastrophique de la crise du Moyen-Orient, pour faire à nouveau monter les prix du pétrole. De plus, les prix des services seraient en train

de prendre le relais des prix de l'alimentation : loyers, eau, transports, santé, communication devraient augmenter de plus de 3 % sur un an, alors que les hausses avaient été plus limitées jusque-là dans ce secteur. Selon les experts patronaux, le coupable est tout trouvé, puisque c'est à la hausse du smic qu'il faudrait attribuer ces hausses des prix. Pourtant les marges et les profits des capitalistes de ces secteurs ont augmenté dans des proportions bien plus grandes. C'est de ce côté-là qu'il faudrait plutôt chercher les responsables de la hausse du coût de la vie !

Autant dire que l'avenir n'augure rien de bon pour les travailleurs. Le combat pour imposer des hausses de salaire et leur indexation sur l'évolution des prix est plus que jamais une nécessité.

Sacha Kami

Taxe de Total : à fond la marche arrière !

Après avoir fait adopter en commission des Finances, à l'Assemblée, la reconduction de la taxation des raffineurs, le gouvernement voulait la faire voter dans la foulée par les députés, mardi 17 octobre. On allait voir ce qu'on allait voir...

Eh bien, il a suffi de quelques heures pour que le rapporteur général du budget, un ténor de la majorité présidentielle, remballe son texte. On l'a vu en effet céder, vite fait bien fait, au chantage de Total, dont le PDG menaçait ouvertement de ne plus limiter à 1,99 euro le prix du litre de carburant dans ses stations-service si ce projet passait.

Son contenu n'avait pourtant rien de méchant : il ne prévoyait de taxer les profits des raffineries que s'ils dépassaient de 20 % ceux de l'année précédente. D'après le gouvernement, cela aurait pu lui rapporter environ

200 millions. Une misère, car cela représente à peine 1 % des profits attendus par Total cette année. Mais il faut croire que cela aurait été encore trop pour ses actionnaires. Alors son PDG est monté au créneau, et Macron, ses ministres et ses députés se sont couchés.

Et comme il fallait bien trouver un prétexte, ils répètent maintenant en boucle que l'important était d'assurer un plafond à 1,99 euro du litre. Une prétendue limite qui ne devrait quand même pas empêcher Total d'enregistrer dans les 20 milliards de bénéfices cette année !

Pierre Laffitte

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Le Mans

Samedi 21 octobre
de 17 heures à minuit
et demie
Salle Pierre Guédou
Impasse Floréal
Quartier du Miroir

Besançon

Samedi 4 novembre
à partir de 15 heures
Grand Kursaal
2, place du Théâtre
Débat avec Nathalie
Arthaud à 17 h 30

Dijon

Dimanche 5 novembre
à partir de 12 heures
Espace Jean Bouhey
à Longvic
Débat avec Nathalie
Arthaud à 16 heures

Compiègne

Samedi 11 novembre
à partir de 16 heures
Salles des fêtes de
Margny-lès-Compiègne
Débat avec Jean-Pierre
Mercier à 18 h 30



Assassinat d'Arras : déchaînement de démagogie

Dans la matinée du vendredi 13 octobre, un homme armé d'un couteau s'est introduit dans un lycée d'Arras, tuant un enseignant et blessant trois personnes, un autre enseignant et deux agents de service.

L'auteur interpellé aurait crié « Allah Akbar ». Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que le gouvernement, l'opposition de droite et d'extrême droite se lancent dans une exploitation politique de l'émotion suscitée par cet acte, faisant assaut de démagogie anti-immigrés.

À une députée RN voyant « le lien évident entre le meurtre que nous pleurons aujourd'hui et l'immigration massive » ont fait écho les déclarations du ministre de l'Intérieur, Darmanin, évoquant une « atmosphère de djihadisme » en France. Tous utilisent le fait que le jeune assassin est d'origine caucasienne et n'a pas la nationalité française pour dénoncer

en bloc les étrangers assimilés à des délinquants.

Tout en se défendant, la main sur le cœur, de tout amalgame, Darmanin a affirmé que les expulsions seront nombreuses et immédiates, même s'il devait être condamné par la Cour européenne des droits de l'homme, qui interdit théoriquement les expulsions lorsque les personnes concernées risquent la torture ou la mort dans leur pays d'origine. Il a même déclaré que sa nouvelle loi Immigration, si elle était votée, lui permettrait d'expulser des enfants qui seraient selon lui des « dangers en puissance ». Et qu'importe si, sur les 5 000 fichés S par les services de

renseignement, l'immense majorité est de nationalité française.

Tous ceux qui dénoncent cette démagogie assimilant immigration et délinquance sont priés de se taire, voire sont présentés comme des traîtres. Ainsi, l'un des dirigeants des Républicains, Laurent Wauquiez, a repris le thème de la « cinquième colonne du terrorisme islamiste », allant jusqu'à accuser l'extrême gauche d'en être la vitrine légale. Son ami et néanmoins concurrent, le patron des LR Éric Ciotti, a réclamé quant à lui l'instauration de l'état d'urgence, qui permettrait « de faciliter les perquisitions administratives, d'interdire les manifestations et d'assigner à résidence ». On devine facilement que de telles mesures pourraient être utilisées contre tous ceux qui voudraient protester.



Dans la manifestation contre la loi Darmanin en avril 2023.

L'assassin de l'enseignant d'Arras semble appartenir à la mouvance islamiste. Son crime odieux ne peut que susciter une émotion légitime. Mais la tentative de l'instrumentalisation est non moins odieuse. Elle crée un climat de haine anti-immigrés qui ne tarira pas le recrutement de futurs djihadistes, bien au contraire.

Pour les travailleurs qui vivent dans les mêmes

quartiers et subissent la même exploitation, accepter ces argumentations serait tomber dans un piège qui les affaiblirait tous. Pour se défendre, il faut rester unis, mais pas derrière des Macron ou leurs semblables. Il faut rester unis entre travailleurs, pour se battre contre les exploiters et faire face à tous les démagogues à leur service.

Camille Paglieri

Accueil des migrants : cible d'une surenchère révoltante

L'horrible attentat au couteau commis dans un lycée d'Arras par un jeune originaire d'Ingouchie, une région du nord du Caucase, donne lieu à une surenchère politicienne réactionnaire et xénophobe.

Le gouvernement a pourtant placé la barre de la démagogie très haut. Le ministre de l'Intérieur, Darmanin, promet déjà l'expulsion du moindre étranger soupçonné de propos et d'attitudes le plaçant « hors de la république ». Qu'à cela ne tienne, pour séduire l'opinion la plus réactionnaire, certains politiciens et commentateurs ont trouvé un autre angle d'attaque. Ceux-là prétendent que l'horreur aurait pu être évitée, puisque la famille du tueur d'Arras se trouvait en 2014 en centre de rétention et devait être expulsée, leur demande d'asile politique ayant été rejetée. Mais, se désolent les Ciotti, Bardella et autres voix d'une droite plus ou moins extrême, « des associations et partis de gauche bien-pensants, idiots utiles de l'islamisme, ont empêché l'expulsion de

Mohamed Mogouchkov alors qu'elle était décidée ».

Comme l'a fait remarquer le MRAP, l'une des associations quasiment accusées de complicité de terrorisme, « en 2014, lorsque le dossier a été traité, le futur assassin avait 9 ans. À moins de penser que le terrorisme est inscrit dans les gènes, il est idiot de répandre l'idée que le MRAP a « soutenu un terroriste » ! »

Mais la logique ou la vraisemblance, ce n'est pas le problème de tous ces charognards. Ils ne cherchent pas de solutions pour éviter que se produisent des attentats terroristes contre la population. Pointer du doigt les musulmans, ou tous les ressortissants d'une communauté, exiger qu'on expulse préventivement ou qu'on ne laisse pas rentrer des migrants, ériger des murs aux frontières, c'est autant de propositions



démagogiques pour sembler plus radical face à ce danger. Elles visent en réalité à diviser la population, en jetant la suspicion sur toute une partie d'entre elle, tout en légitimant la répression à l'égard de tous ceux qui refuseraient de marcher dans leur propagande et seraient donc, selon eux, complices des terroristes.

En mettant en accusation les migrants en général et tous ceux qui tentent d'éviter des expulsions et des refoulements indignes, ces politiciens rajoutent de l'injustice à l'injustice, de l'oppression à l'oppression. Agissant en représentants d'un ordre impérialiste qui maintient dans la misère et le sous-développement des régions entières, ils favorisent en réalité le développement du terrorisme qu'ils prétendent combattre.

Nadia Cantale

Minute de silence : hommage ou mise au pas ?

Le personnel scolaire a été appelé à respecter et à faire respecter aux élèves une minute de silence en hommage à leur collègue assassiné et aux trois autres victimes de l'attaque du lycée d'Arras.

Rendre cet hommage était une évidence pour les enseignants, les surveillants, les jeunes scolarisés et leurs parents. Mais, pour le gouvernement, il s'agissait d'en faire un moyen pour contraindre à se ranger derrière lui au nom de l'unité nationale. Le ministre de l'Éducation a donné le ton, en prévenant qu'il appliquerait la « tolérance zéro » devant toute contestation... quelle qu'elle soit. Et Macron de marteler que les « valeurs » de la république étaient menacées et qu'elles devaient être défendues envers et contre tout.

Mais quelles sont donc ces valeurs de la république ? Beaucoup d'enseignants, comme de jeunes scolarisés

marqués par ce que leur propre famille a vécu, ne peuvent oublier bien des événements du passé que l'école de la République française a occultés, comme le furent les atrocités commises en son nom, qu'il s'agisse des massacres coloniaux ou de l'extrême violence de la répression contre les Algériens luttant pour leur indépendance. Et que dire de la longue liste des luttes de travailleurs réprimés par les forces de l'ordre républicain ?

Darmanin, Macron, Attal ne cherchaient en fait qu'à instrumentaliser, pour leurs opérations purement politiciennes, l'émotion ressentie face à l'acte barbare d'Arras.

Inès Rabah

Macron: silence dans les rangs!

« Restons unis », « ni suspicion ni division entre nous », « bouclier d'unité »: dans son allocution télévisée du 12 octobre, Macron s'est posé en garant de la concorde et a tenu un discours se voulant rassurant, à l'intention des téléspectateurs horrifiés par la tragédie en cours au Moyen-Orient et inquiets de la recrudescence de l'antisémitisme en France.

En fait, après avoir exprimé sa compassion pour les enfants, femmes et vieillards victimes des atrocités du Hamas, il a sans transition affirmé « un soutien ferme et complet à Israël » et légitimé la riposte militaire d'Israël à Gaza. Qu'on puisse être ému par le sort des civils israéliens sans soutenir le gouvernement de Netanyahu ni l'État israélien,

Macron ne fait même pas semblant de l'envisager. Il a bien consacré quelques secondes à la solidarité avec la cause du peuple palestinien, mais c'était pour l'assimiler à l'antisémitisme ou à la justification du terrorisme. Comme si tous les Juifs étaient sionistes, ce qui est évidemment faux; et comme si soutenir le peuple palestinien revenait à soutenir

politiquement le Hamas, ce qui est également faux. Le comble étant qu'après avoir procédé à ces amalgames, le même Macron a ensuite fait mine de pourfendre les « stigmatisations » et les « paroles de haine »!

L'unité à laquelle en appelle Macron, c'est en réalité l'unité derrière lui, derrière son gouvernement et derrière la politique de l'État français, complice du terrorisme d'État israélien. Et tous ceux qui ne sont pas d'accord avec cette politique criminelle sont sommés de se taire.

Julie Lemée



Dans le rassemblement du 12 octobre à Paris.

Désunion de la gauche: des massacres et une mascarade

Les partis de gauche qui s'étaient rassemblés pour les élections législatives de 2022, LFI, PS, PCF, EELV, sont en voie de se séparer à propos, disent-ils, de la crise du Moyen-Orient.

Les dirigeants de LFI en général et Jean-Luc Mélenchon en particulier refuseraient de caractériser le Hamas comme une organisation terroriste et deviendraient par là même des soutiens de ce mouvement islamiste et des centaines d'assassinats perpétrés contre des civils israéliens le 7 octobre. Depuis vingt ans, le chef de file américain de l'impérialisme mondial a caractérisé sa politique comme celle de la « lutte contre le

terrorisme ». Il a même établi une liste des organisations terroristes que chacun est prié de considérer comme le catalogue officiel des ennemis du genre humain. Quiconque les combat, quels que soient les moyens, est du même coup considéré comme dans le camp des « démocraties ». L'UE et d'autres puissances ont elles aussi fait leur liste. Chacun est ainsi sommé de se ranger dans le camp impérialiste sous peine d'être rejeté dans

celui du terrorisme.

Cet alignement obligatoire, naguère refusé par un PCF qui l'accepte aujourd'hui, est contesté par LFI. Mélenchon l'exprime en employant seulement les termes de « crimes de guerre » à propos de l'action du Hamas. Pour le reste, il reprend les mêmes positions que la gauche d'antan, voire celles de la diplomatie française lorsqu'elle se voulait indépendante des États-Unis: cessez-le-feu et appel à des négociations sous l'égide de l'ONU. Cela reste, soit dit en passant, une politique d'impuissance,

qui laisse le pouvoir au plus fort, c'est-à-dire en l'occurrence à l'État d'Israël, bras armé de l'impérialisme au Moyen-Orient.

Les dirigeants du PS n'ont, eux, aucun scrupule à tresser des couronnes à l'impérialisme américain, suivant une habitude prise il y a plus d'un siècle. Les écologistes suivent les vents dominants et la direction du PCF ne semble plus capable de faire autre chose. Et, surtout, bien plus que du Moyen-Orient, tous ces gens se préoccupent surtout de la prochaine échéance électorale. Il s'agit des élections

européennes de juin 2024, au scrutin proportionnel. Autant dire que chacun de ces partis a intérêt à se présenter seul et à tenter de récupérer les voix gagnées par LFI ces dernières années. D'où le ridicule procès en complicité de terrorisme intenté à Mélenchon.

Pourtant, passées les européennes, que vienne une élection à deux tours, nécessitant donc l'union de la gauche, et on les verra peut-être se réconcilier. Le sang sèche vite en entrant dans l'histoire, surtout lorsqu'elle est platement électorale.

Paul Galois

Non à l'expulsion de Mariam Abudaqa!

Non content d'interdire toutes les manifestations de soutien au peuple palestinien opprimé et bombardé, Darmanin a lancé une procédure d'expulsion contre Mariam Abudaqa, militante palestinienne du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Née en 1951 à Gaza, où elle vit, Mariam Abudaqa est une militante féministe, hostile au Hamas et

revendique « de construire une Palestine pour tout le monde ». Elle est venue, avec un visa de deux

mois, faire une tournée de conférences en France sur les conditions de vie des Palestiniens et contre l'apartheid que l'État israélien leur impose. Elle décrit Gaza comme « une prison sans avenir, sans espoir, sans travail, [...] le seul endroit où, quand on veut partir, on ne sait pas quand ce sera possible, ni quand on reviendra ». Sa maison a été détruite au cours des derniers bombardements tandis que plus de vingt membres de sa famille ont été tués.

Mariam a été arrêtée puis assignée à résidence à Marseille le 16 octobre sur ordre du ministre de l'Intérieur, en présence des militants de l'Union juive

française pour la paix qui l'accompagnaient et organisent sa tournée. Début octobre, la présidente de l'Assemblée nationale avait refusé sa venue lors de la projection d'un documentaire sur Gaza organisée par une députée LFI. Plusieurs de ses conférences ont été interdites ou ont dû changer de lieu suite à des recours, des campagnes d'intimidation et des interdictions décidées par des maires ou des élus LR ou RN.

Quelles que soient ses différences politiques d'avec le FPLP, Lutte ouvrière dénonce la décision des autorités françaises. Tous ces politiciens réactionnaires se cachent

derrière le fait que le FPLP, organisation nationaliste palestinienne se revendiquant du marxisme, est classé comme une organisation terroriste par Israël et par l'Union européenne. En prétendant que les conférences de Mariam Abudaqa présenteraient une menace à l'ordre public, le gouvernement fait preuve d'une hypocrisie sans limite. En réalité, au moment où l'armée israélienne s'est lancée dans un massacre sanglant à Gaza, l'État français, soutien sans faille du gouvernement Netanyahu, veut étouffer toute critique et faire marcher tout le monde au pas.

Xavier Lachau



“Terroriste” ou pas : guerre des mots et chantage politique

Sur tous les plateaux de télévision et de radio, une même question surgit : « *Qualifiez-vous le Hamas d'organisation terroriste ?* » Mais cette question ne vise pas, malgré les apparences, à déterminer le degré de solidarité des interviewés avec les victimes des assassinats commis par le Hamas.

Le gouvernement et les journalistes à son service ne sont pas préoccupés par ces victimes, mais elles leur servent pour imposer à tout le monde de choisir sans discuter le camp de l'impérialisme et d'Israël.

S'en prendre aveuglément à des civils pour les tuer, comme l'a fait le Hamas, est barbare et ne sert en rien la cause des Palestiniens. Au contraire même, cela a servi à transformer les deux millions de Gazaouis en otages et en victimes des bombardements israéliens. Et, loin de permettre d'avancer vers la reconnaissance des droits des Palestiniens, ces actes abominables ne peuvent que rejeter encore les autres peuples, en particulier les Israéliens, du côté de leurs dirigeants.

Mais, si le Hamas a voulu semer la mort parmi les Israéliens pour les terroriser, en montrant qu'il ne recule devant aucun moyen, il utilise en cela les mêmes armes

que l'État d'Israël, qui le fait en beaucoup plus grand. Depuis des années celui-ci bombarde aveuglément Gaza. L'armée israélienne a tué des centaines d'enfants, de civils, a détruit des hôpitaux, des écoles, sous le regard des grandes puissances complices. Et pourtant l'armée israélienne n'est pas considérée par les institutions internationales comme une organisation terroriste. Car, pour ces institutions qui se donnent le droit de déterminer qui est terroriste et qui ne l'est pas, certains meurtres de civils sont acceptables et d'autres pas. Pour elles, tuer des civils par milliers avec les moyens d'un État soutenu par les grandes puissances n'est pas du terrorisme, le faire contre un tel État en est.

De même, ces institutions internationales ne considèrent pas qu'avoir largué deux bombes atomiques sur des villes japonaises en 1945, fait des

centaines de milliers de morts sur le coup et autant dans les années suivantes avec les répercussions de la radioactivité, a représenté un acte de barbarie et de terrorisme. Parce que, sinon, il faudrait admettre que la plus grande organisation terroriste du monde se nomme les États-Unis.

Pendant la guerre d'Algérie, le gouvernement français imposait de qualifier le FLN de terroriste ; pendant ce temps son armée torturait des civils, bombardait des villages et déportait des Algériens. Mais il avait le cynisme de qualifier cela du mot bien plus doux de « pacification » !

Alors, ce qui est en jeu derrière cette guerre des mots n'a rien à voir ni avec la solidarité avec les victimes civiles, quelles qu'elles soient, ni avec le rejet de la barbarie. Il s'agit d'imposer la position gouvernementale et l'idée que les grandes puissances, dont la France, soutiennent Israël pour la bonne cause, pour la défense de la veuve et de l'orphelin.

Il n'y a aucune raison de céder à ce chantage politique. Le Hamas est une organisation islamiste dont



Évacuation de blessés après un bombardement israélien sur un camp de réfugiés de Rafah, le 12 octobre.

la politique contribue à approfondir le fossé de sang entre les peuples et aussi à entretenir sa dictature sur les Palestiniens de Gaza. Il n'y a aucune raison de se sentir solidaire de cette organisation, mais toutes les raisons de se sentir solidaire du peuple palestinien contre l'État d'Israël et contre le Hamas lui-même. Israël mène une guerre d'oppression et de colonisation depuis plus de 70 ans, avec des moyens abjects, en se mettant au service du maintien de la domination des grandes puissances dans tout le Moyen-Orient. Cette guerre est abominable. Les Palestiniens ont tout autant que les Israéliens droit à leur existence nationale. Ce sont bien eux les premières victimes des guerres

et de l'oppression entretenues par l'État d'Israël et les grandes puissances au Moyen Orient.

En fait, il y a bien deux camps dans cette guerre, mais pas ceux qu'on nous présente. D'un côté, il y a les dirigeants d'Israël et des grandes puissances, mais aussi ceux des États arabes, du Hamas et même de l'Autorité palestinienne, qui veulent avant tout le pouvoir et contribuent chacun à leur façon au maintien de l'oppression des peuples. En face, les opprimés arabes, palestiniens et israéliens n'ont aucun intérêt à cette guerre. Mais ils ne pourront y mettre fin qu'en s'unissant sur la base de leurs intérêts de classe contre tous leurs oppresseurs.

Marion Ajar

Être révolté par le sort des Palestiniens n'est pas un délit !

Dès le 10 octobre, le ministre de l'Intérieur, **Gérald Darmanin**, avait entériné les décisions des préfetures interdisant de protester publiquement contre le sort fait aux Palestiniens, contre les bombardements de Gaza, contre l'opération militaire israélienne en préparation.

Le préfet de police a ainsi motivé l'interdiction d'une manifestation prévue à Paris le 12 octobre : selon lui, cette manifestation « sert à travers elle le soutien ou la justification même

indirects de crimes commis par le Hamas sous couvert de l'argument que l'État d'Israël serait d'abord puissance occupante ». L'arrêté préfectoral prévoit que « la contre-offensive sur la bande de Gaza est de nature à amplifier les revendications et contestations, à radicaliser la mouvance palestinienne sur la voie publique ». C'est tout simplement affirmer son soutien à la politique du gouvernement israélien, jusques et y compris l'intervention à Gaza.

À Paris, les manifestants ayant répondu à cet appel ont donc été immédiatement dispersés. Le même jour, Darmanin est monté d'un cran en interdisant a priori toute manifestation de solidarité avec les Palestiniens sous les bombes. En vertu de quoi, treize manifestants, évidemment pacifiques, ont été embarqués à Strasbourg

samedi 14 octobre, des dizaines d'autres à Paris et ailleurs. Les préfets n'ont même plus à justifier leurs interdictions, mais simplement à déployer leurs troupes.

Un recours a été déposé devant le Conseil d'État mardi 17 octobre contre cette interdiction. L'argument invoqué est toujours un prétendu « ordre républicain ». En fait, il s'agit d'ordonner à l'opinion publique de s'aligner, de gré ou de force, derrière la politique de l'impérialisme français et occidental, opportunément rassemblée sous le label de la lutte contre le terrorisme. Le soutien aux droits des Palestiniens, le simple refus de laisser en silence une armée moderne écraser sous les bombes une population sans défense, sont ainsi devenus des délits d'opinion.

Paul Galois



Manifestation contre le bombardement de Gaza, à Paris le 14 octobre, dispersée par la police.

La terreur des bombardements

En réponse à l'attaque du Hamas, l'armée israélienne bombarde massivement toute la bande de Gaza, et lui impose un siège total. Mercredi 18 octobre, plus de 3 000 morts étaient recensés, dont des centaines d'enfants. Le bombardement, la veille au soir, de l'hôpital Ahli Arab au centre de Gaza City a fait monter l'horreur d'un cran.



Après un bombardement, mercredi 11 octobre.

Ce bombardement aurait fait plus de 500 morts, parmi les malades, les blessés et les centaines d'habitants réfugiés dans l'enceinte de l'hôpital après la destruction de leur logement. L'armée israélienne dégage sa responsabilité, prétendant que le Hamas ou le Jihad islamique auraient commis une erreur

en lançant des roquettes.

Dans la bande de Gaza, la fourniture d'électricité, d'eau, de carburant a été coupée par Israël. La seule centrale électrique fonctionnant au fioul, est à l'arrêt faute de carburant ainsi que les groupes électrogènes des hôpitaux ou des particuliers, et l'usine de

désalinisation, qui ne peut plus fournir d'eau potable.

Vendredi 13 octobre, l'armée israélienne a appelé tous les habitants du nord de la bande de Gaza à partir vers le sud, et a massé des dizaines de milliers de soldats à la frontière, en préparation d'une intervention au sol. Plus d'un million de Palestiniens ont alors dû quitter Gaza sous les bombes, en voiture, en charrette ou à pied, avec parfois un âne pour porter quelques affaires, presque sans eau et nourriture. Mais une partie des habitants, âgés ou malades, ne se sont pas sentis d'entreprendre le trajet, et les hôpitaux, qui continuent à se remplir de blessés dus aux bombardements, n'ont pas pu évacuer les patients les plus vulnérables. D'autres habitants ont refusé d'évacuer, pensant que s'ils partaient, Israël ne les laisserait jamais revenir chez eux.

Et puis fuir... pour aller où ? Les villes du sud de la bande de Gaza sont elles

aussi sous les bombes. Des milliers de réfugiés dorment dans des écoles surpeuplées, parfois dehors. La frontière de la bande de Gaza avec l'Égypte, à Rafah, est fermée.

Avant même le bombardement de l'hôpital Ahli Arab, le discours occidental de soutien à l'État israélien avait quelque peu évolué, après quelques jours de riposte israélienne meurtrière. L'ONU a appelé Israël à annuler l'ordre d'évacuation de Gaza, prévoyant des « conséquences humanitaires dévastatrices ». La France et le Royaume-Uni ont hypocritement appelé Israël à protéger les populations civiles, tout en lui reconnaissant le droit de « se défendre ». La visite du président Biden dans la région, le 18 octobre, a elle-même vu son programme transformé. La rencontre prévue à Amman avec dirigeants

jordanien, égyptien et palestinien a été reportée devant les manifestations de colère qui se multipliaient dans le monde arabe. Biden venait exprimer son soutien aux dirigeants israéliens et, comme les autres dirigeants impérialistes, il n'est pas près de le retirer, même si, dans le contexte des bombardements meurtriers, il lui est de plus en plus difficile de le justifier.

Le pouvoir israélien, de son côté, sait bien que leurs quelques réserves verbales ne diminuent pas le soutien que lui accordent les grandes puissances, et qu'elles n'auront pas plus de conséquence que les nombreuses résolutions votées par l'ONU en condamnation d'Israël, jamais suivies d'effet. Reste à savoir jusqu'à quand la population israélienne elle-même soutiendra sa politique.

Hélène Comte

Gaza, un territoire otage

Coincée entre la Méditerranée, l'Égypte et Israël, la bande de Gaza est l'une de ces terres prises en étau dans un conflit qui fait peser sur la population un concentré de répression, de guerre et de misère.

Sur 41 km de long et six à douze de large vivent plus de deux millions de Palestiniens, en grande partie réfugiés ou descendants de réfugiés des diverses guerres subies par leur peuple. La densité de la population y est du même ordre que celle d'une ville-État comme Singapour. Mais Gaza n'est pas un État. Gaza est, selon l'image souvent entendue, une prison à ciel ouvert que ses habitants ne peuvent quitter, sous haute surveillance, que par deux points de passage vers Israël, l'un au nord, l'autre au sud, et un vers l'Égypte, à Rafah.

Occupé d'abord par l'Égypte après la déclaration d'indépendance d'Israël en 1948, Gaza a alors accueilli 170 000 réfugiés dans des camps, dont plusieurs ont subsisté en s'agrandissant. Le territoire était censé, dans les accords de l'époque, conclus entre grandes puissances sans consultation des premiers intéressés, devenir une partie du futur État

palestinien, regroupé avec la Cisjordanie. Mais la politique des dirigeants israéliens, de gauche comme de droite, a fait de Gaza et de sa population les victimes d'un état de guerre continue.

Après qu'un kibboutz y fut installé au tout début, à Kfar Darom, Israël implanta des colonies à Gaza après la guerre des Six-Jours de 1967, certains dirigeants israéliens pensant même en faire une zone tampon pour protéger l'État hébreu en cas de guerre avec les pays arabes situés tout autour. Et en effet, après les premiers avant-postes armés, le territoire, désormais sous occupation israélienne, vit de plus en plus ses meilleures terres se hérissier de colonies.

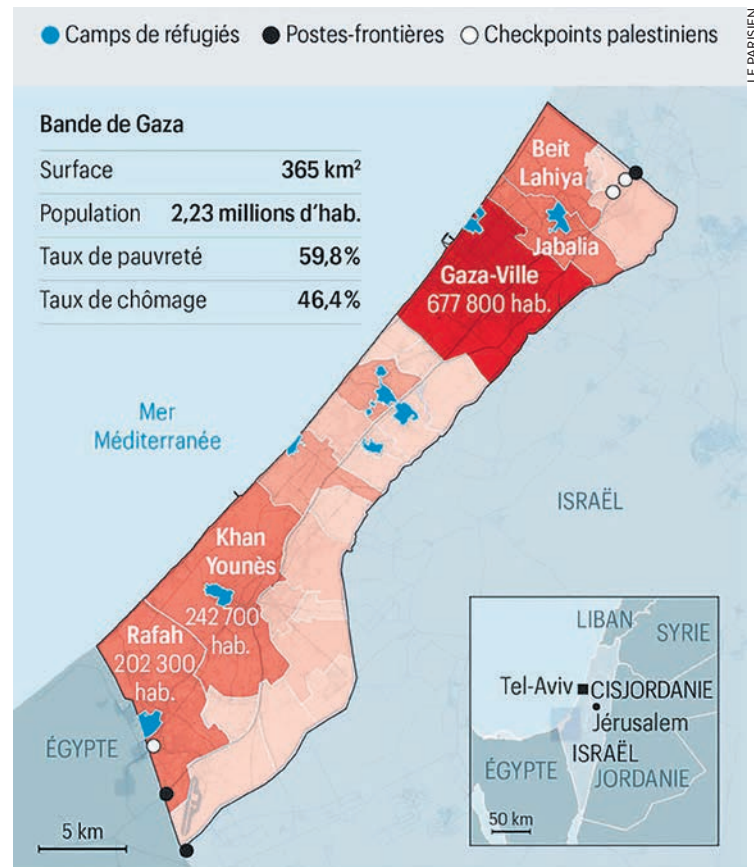
Occupée 38 ans durant, la bande de Gaza devint le terrain de révoltes populaires, tant la situation devenait moralement et matériellement insupportable, en particulier pour la jeunesse, tant le sentiment d'oppression, le mépris ressenti

devenaient explosifs.

L'occupation devenant trop coûteuse et difficile, l'évacuation des 21 colonies fut décidée en 2003, et prit effet en 2005. En 2007, le Hamas prit le pouvoir dans le territoire, après des combats contre le Fatah fondé par Yasser Arafat, principale organisation de l'OLP.

Dès lors, sous prétexte de lutte contre le Hamas, les deux millions d'habitants subirent sans discontinuer blocus et attaques guerrières, dont certaines des plus meurtrières. Plomb durci, comme l'appelèrent les dirigeants israéliens, en 2008, fit 1315 morts palestiniens (dont 400 dans les quatre premiers jours) et 13 israéliens. En 2014, ce fut Bordure protectrice, qui tua plus de 2 100 Palestiniens, dont 541 enfants, et 72 Israéliens. Plus de cent mille habitations furent détruites et dix-sept hôpitaux endommagés. Les années récentes virent encore des bombardements, tant et si bien qu'en vingt années plus de cinq mille Palestiniens ont perdu la vie en revendiquant le simple droit à l'existence.

Viviane Lafont



Des textes à lire ou à relire

- **Les Palestiniens : histoire d'un peuple qui a Israël pour adversaire et les États arabes comme ennemis** (CLT n°2, 25 novembre 1983)
- **L'impérialisme français au Moyen-Orient** (CLT n°20, 24 octobre 1986)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite** (CLT n° 67, 2 février 1996)
- **Israël-Palestine : comment l'impérialisme, en transformant un peuple en géolier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique** (CLT n° 109, 1^{er} février 2008)
- **Moyen-Orient : la barbarie des djihadistes et celle de l'impérialisme** (CLT n°138, 14 novembre 2014)

Israël: l'impasse d'une politique

Dans la foulée de l'attaque du Hamas le 7 octobre, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a constitué un cabinet d'union nationale, composé notamment de militaires ou d'anciens militaires. Y siègent l'ancien chef d'état-major Benny Gantz ou le ministre de la Défense, Yoav Gallant, qui a récemment expliqué que les Gazaouis étaient des « animaux humains ».

Le gouvernement constitué avec l'extrême droite nationaliste et religieuse en décembre 2022 existe toujours. Mais, tant que durent les opérations militaires, c'est ce cabinet de guerre qui dirige le pays. Pour rallier l'opposition, l'extrême droite en a été

écartée. Ce n'est peut-être pas pour déplaire à Netanyahu, qui retrouve ainsi une certaine indépendance vis-à-vis de ses alliés qui entendaient lui dicter sa politique.

Dans la population, le sentiment qui semble prévaloir est qu'il faut serrer les rangs

et cesser la contestation de Netanyahu le temps de faire la guerre au Hamas. Mais c'est précisément cet état de guerre, dans lequel la population israélienne se retrouve plongée régulièrement, qui a favorisé le développement de l'extrême droite.

À ses origines, au début du 20^e siècle, le mouvement sioniste présentait la création d'un État juif comme un moyen d'échapper aux persécutions subies en Europe centrale. Après la Deuxième Guerre mondiale et l'extermination de quelque six millions de Juifs d'Europe par les nazis, des centaines de milliers de rescapés affluèrent pour fonder, en 1948, l'État d'Israël. Pour imposer cette création à la Grande-Bretagne qui contrôlait alors la Palestine, les groupes sionistes ne reculèrent d'ailleurs pas devant une violence armée terroriste, y compris pour expulser les populations arabes.

Lors d'une première guerre contre les États arabes, en 1948-1949, l'armée du jeune État chassa de leurs terres plus de 700 000 Palestiniens. Ceux qui vivent aujourd'hui à Gaza sont pour beaucoup les descendants des victimes de ce qui fut une

véritable politique de purification ethnique.

Une partie des fondateurs d'Israël étaient issus du mouvement socialiste. Une mythologie a été créée autour des kibboutz, des exploitations agricoles collectives, dont le véritable objet a cependant été de favoriser la conquête des terres, aux dépens des paysans arabes qui y vivaient. Au fil des années, les partis de la gauche dite socialiste ont soutenu toutes les guerres menées contre les Palestiniens, car le socialisme qu'ils prétendaient fonder ne leur était pas destiné. Longtemps dominante dans la vie politique israélienne, la gauche n'a cessé de s'affaiblir au profit des courants ultranationalistes et religieux. Lors des élections législatives de novembre 2022, elle a connu une véritable débâcle, tandis que les partis ultranationalistes progressaient. Ainsi le parti Sionisme religieux est devenu la troisième force politique avec 10% des voix. La colonisation de la Cisjordanie s'est accélérée, avec le soutien de l'État et de l'armée.

De nouveau aux affaires depuis ce scrutin, Netanyahu a certes été confronté à une importante

mobilisation contre sa réforme du système judiciaire, qui voulait réduire les pouvoirs de la Cour suprême, souvent apparue comme un contre-pouvoir face à l'extrême droite. Mais cette opposition n'a pas remis en cause la politique de l'État vis-à-vis des Palestiniens.

Sortir de cet enchaînement sans fin d'affrontements et de guerres nécessitera de rompre avec la logique nationaliste qui a prévalu depuis la fondation d'Israël. Croire qu'il suffit d'avoir l'armée la plus forte est une illusion funeste. Les deux peuples peuvent et devraient vivre en paix en partageant le même territoire. Mais cela n'est possible qu'en reconnaissant les droits nationaux de tous, à commencer par ceux des Palestiniens, et en mettant fin à la politique de spoliation dont ils sont victimes.

Cette perspective est en rupture totale avec celles des gouvernements qui se sont succédé depuis 1948 et qui, en se faisant les instruments de l'impérialisme, ont condamné les populations palestinienne et israélienne à vivre en guerre permanente.

Michel Bondelet

SERGE D'IGNAZIO



Dans la manifestation du 12 octobre à Paris.

Cisjordanie: l'autre prison du peuple palestinien

Au moins 56 Palestiniens ont été tués et des centaines blessés en Cisjordanie par des soldats israéliens ou des attaques de colons depuis les massacres commis par le Hamas en Israël le 7 octobre. L'année 2022 avait été la plus meurtrière depuis quinze ans pour les Palestiniens de Cisjordanie; 2023 sera pire.

D'une superficie équivalente au département de l'Oise, avec 2,8 millions d'habitants séparés d'une centaine de kilomètres de la bande de Gaza, la Cisjordanie est depuis 1993 officiellement administrée à 18% par l'Autorité palestinienne, à 22% par une administration conjointe israélienne et palestinienne et à 60% par Israël. Elle reste un territoire occupé, où les opérations militaires israéliennes n'ont jamais cessé, même dans la zone censée être administrée par l'Autorité palestinienne. Ce fut le cas en juin dernier quand des soldats israéliens ont investi la ville de Jénine, tuant six personnes, dont un enfant de 15 ans, et en blessant 90.

La répression contre les Palestiniens de Cisjordanie

s'est accentuée avec la formation en décembre dernier du gouvernement Netanyahu. Le ministre des Finances, Bezalel Smotrich, figure du Parti sioniste religieux, est lui-même habitant d'une colonie en Cisjordanie, comme l'est Itamar Ben Gvir, ministre de la Sécurité nationale et dirigeant du parti d'extrême droite Pouvoir juif. La violence de l'armée israélienne est inséparable de l'accélération de la colonisation de la Cisjordanie par des Juifs israéliens.

En une dizaine d'années, le nombre de colons installés en Cisjordanie a augmenté de 40%, pour s'élever à un peu plus de 440 000 désormais. Il faut ajouter les plus de 230 000 habitants des colonies créées à Jérusalem-Est. Ces installations se font aux

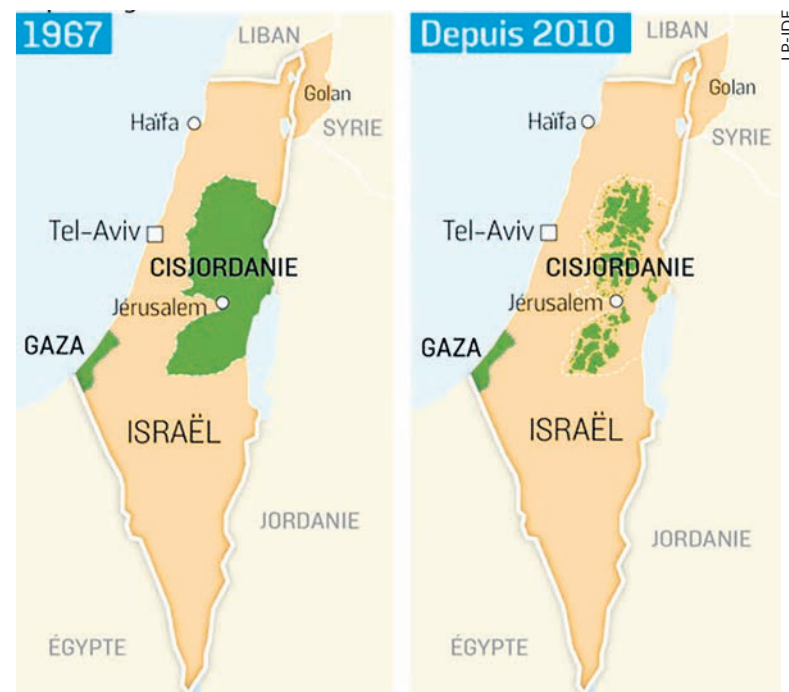
dépens des Palestiniens, parfois simplement chassés de leurs terres ou de leur habitation. La tension est d'autant plus forte que beaucoup de ces colons sont des militants animés d'idées messianiques, armés et prêts à se lancer en toute impunité dans des opérations s'apparentant à des pogroms antipalestiniens, comme ce fut le cas dans un village près de Naplouse, en février dernier. En réplique, en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est, le nombre de Juifs tués ou les attentats contre des soldats israéliens a aussi augmenté ces deux dernières années.

Depuis le 7 octobre, la Cisjordanie est totalement bouclée, y compris la frontière avec la Jordanie, les accès aux principales villes et aux camps de réfugiés limités et contrôlés soit par l'armée israélienne, soit par les policiers de l'Autorité palestinienne, soit par les deux. Des manifestations de soutien aux Palestiniens de Gaza ont eu lieu le 13 octobre, décrété

«jour de colère», et les tirs à balles réelles de l'armée israélienne ont fait des ravages contre des jeunes armés de frondes. Les manifestations ont été encore plus massives le 17 octobre, à la nouvelle du bombardement d'un des

hôpitaux de Gaza. Ce régime carcéral et cette répression brutale auxquels sont soumis les Palestiniens de Cisjordanie entraîneront inévitablement de nouvelles explosions de colère.

Boris Savin



Une poudrière entretenue par l'impérialisme

La guerre qui déchire de nouveau le Moyen-Orient est l'illustration dramatique des conséquences des manœuvres des puissances impérialistes dans cette région du monde non seulement stratégique mais aussi riche en pétrole.

Les puissances impérialistes française et anglaise d'abord, puis américaine, n'ont cessé d'intervenir tantôt ouvertement, tantôt en sous-main, en s'appuyant sur les uns contre les autres, pour maintenir leur domination sur cette région et piller les richesses pour le compte de leurs multinationales.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, ni le Liban, ni la Syrie, ni l'Irak, la Jordanie, la Palestine n'étaient des pays séparés. Ils étaient des régions d'un même ensemble, l'Empire ottoman. En 1918, lorsque celui-ci s'écroula, les dirigeants anglais et français mirent la main sur la région. Ils s'appliquèrent à la découper de manière totalement artificielle. Elle fut ainsi entièrement balkanisée entre différents États, ce qui permit aux dirigeants impérialistes de jouer sur leurs rivalités, de mener une politique avec l'un et une politique différente avec l'autre, voire de les jeter dans des guerres entre eux.

C'est ce à quoi on assista bien des fois. Ce fut le cas lors

de la guerre entre l'Irak et l'Iran, pour ne citer que cet exemple. Après la chute du chah d'Iran et l'arrivée de l'ayatollah Khomeiny au pouvoir en 1979, les États-Unis se retrouvèrent privés d'un allié important au Moyen-Orient, et face à un régime qui les défiait. Saddam Hussein, dirigeant de l'Irak voisin, bien que considéré comme peu fiable car trop proche de l'URSS, vint leur offrir une solution politique en déclenchant, en 1980, la guerre contre l'Irak de Khomeiny. Les puissances impérialistes étaient gagnantes sur tous les tableaux : jouer l'Irak contre l'Iran permettait d'affaiblir deux puissances régionales qui leur posaient problème. Les marchands d'armes, français en particulier, alimentèrent les deux camps en faisant durer une guerre qui les enrichissait. Celle-ci dura plus de huit ans. La population des deux pays en paya le prix fort, avec plus d'un million de morts et des destructions innombrables.

En 1990, l'impérialisme américain, soutenu par tous

les autres impérialismes, dont la France, déclencha la guerre contre l'Irak, Saddam Hussein s'étant rendu coupable d'avoir désobéi à ses maîtres en envahissant le Koweït. Ces mêmes dirigeants laissèrent ensuite Saddam Hussein, pourtant vaincu, mater les révoltes des régions kurde et chiite. Puis, plus de dix ans plus tard, en 2003, le président américain Bush déclencha une nouvelle guerre contre l'Irak, sous le prétexte cette fois de la présence d'armes de destruction massive, un mensonge monté

de toutes pièces. L'élimination de Saddam Hussein et la démolition de tout l'appareil d'État allumèrent un nouveau brasier. Le pays vit naître des bandes armées qui purent recruter dans une jeunesse animée par la haine d'une occupation militaire qui allait durer neuf années. De ce chaos naquit aussi l'organisation État islamique, Daech. Les dirigeants américains avaient, tel l'apprenti sorcier, libéré des forces qu'ils ne pouvaient contrôler. Après avoir ainsi déstabilisé et en partie détruit un pays,

ils durent chercher de nouveaux alliés pour tenter de combattre ces ennemis qu'ils venaient de fabriquer.

Chaque intervention des grandes puissances a amené ainsi de nouvelles divisions, de nouvelles contradictions et fait naître de nouveaux conflits. Les dirigeants impérialistes se présentent en sauveurs des populations victimes de la barbarie, mais ils sont les premiers responsables de celle-ci. C'est d'abord à leur domination qu'il faut mettre fin.

Aline Retesse



Lors de la première guerre du Golfe, en 1991, l'autoroute 80, dite autoroute de la mort.

Biden couvre la guerre de Nétanyahou



Biden et Netanyahou à Washington en septembre 2023.

Mercredi 18 octobre, le président américain Joe Biden a rencontré le Premier ministre israélien dans sa capitale, Tel-Aviv, pour l'assurer de son soutien, alors que l'on venait d'apprendre le bombardement d'un hôpital de Gaza, qui a fait des centaines de morts.

En dix jours, les bombardements de l'aviation israélienne – en réponse à l'attaque meurtrière et barbare du Hamas – ont déjà fait plus de 3 000 morts palestiniens, presque uniquement des civils, dont un tiers d'enfants. Mais, jusqu'à présent, les États-Unis, principal soutien

militaire et financier des dirigeants israéliens, ont refusé d'appeler au moindre cessez-le-feu.

Dimanche soir 15 octobre, Joe Biden a certes présenté comme une erreur de la part d'Israël l'idée « d'occuper à nouveau » Gaza. Mais il a aussi précisé que le Hamas

devait être éliminé pour être remplacé par une autre « autorité palestinienne ». En clair, il laisse Nétanyahou organiser l'attaque terrestre de Gaza tout en rappelant qu'au bout du compte il faudra trouver des représentants palestiniens pour diriger cette enclave une fois en ruine.

Pour préparer la venue de Biden, le même week-end, le secrétaire d'État américain Antony Blinken avait rendu visite aux principaux chefs d'État arabes de la région. En quelques jours, il est allé en Jordanie puis à Bahreïn, au Qatar, aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et enfin en Égypte. Son plan initial était d'obtenir que l'Égypte accueille les deux millions de Gazaouis en échange d'une aide financière et d'un allègement de sa dette. Cela aurait permis à Israël d'avoir les coudées franches pour investir Gaza

en prétendant que son armée n'avait plus en face d'elle que les forces du Hamas. Ainsi, tout en chassant une nouvelle fois les Palestiniens, les États-Unis auraient pu se vanter d'avoir évité un nouveau massacre de masse.

Mais les dirigeants arabes, pas plus l'Égyptien al-Sissi que les autres, ne veulent accueillir plus de Palestiniens sur leur sol. S'ils s'affirment défenseurs de la cause palestinienne, ils ne veulent pas pour autant prendre en charge un peuple qui ne cesse d'exiger son droit à l'existence. Mais, de plus, les mobilisations des réfugiés palestiniens, comme celle de Jordanie écrasée en 1970 par le pouvoir de ce pays lors du Septembre noir, ou comme celle des réfugiés du Liban quelques années plus tard, sont dans les mémoires de tous ces dictateurs. Blinken pour l'instant a donc dû reculer, expliquant que sa

proposition « était nulle et non avenue ».

Les voyages de Blinken et Biden ne visaient à rien d'autre qu'à couvrir la politique des dirigeants d'Israël et à leur expliquer à quelles conditions les États-Unis la défendraient plus facilement aux yeux du reste du monde. La principale préoccupation des dirigeants impérialistes n'est pas le sort des Palestiniens, ni même des Israéliens, mais surtout que les exactions israéliennes ne débouchent pas sur un conflit régional ou un embrasement de toute la région. D'ailleurs, les États-Unis ont déjà envoyé en Méditerranée orientale des forces navales et aériennes considérables, pour faire comprendre aux pays arabes que, si le langage diplomatique ne suffit pas, ils peuvent recourir à celui des armes.

Pierre Royan

Pologne : défaite électorale pour le PiS

La coalition d'opposition au PiS (Droit et Justice) a remporté les élections législatives du 15 octobre en Pologne d'une courte majorité. Elle a obtenu 248 sièges, alors qu'il en faut 231 pour être majoritaire, lors d'un vote auquel la participation, 73,5 %, a été l'une des plus élevées dans ce pays depuis 1989.

Il n'y a guère d'illusions à avoir sur ce qu'apportera la « coalition civique » dirigée par Donald Tusk, sortie gagnante de cette élection. Reste que c'est sans regret que l'on verra les ultra-réactionnaires du PiS, soutenus par le clergé, quitter le gouvernement, même s'ils restent le premier parti par le nombre de voix et si le président de la République polonaise, Duda, membre du PiS, reste en place avec un important droit de veto. Lors de ces élections et bien avant, la propagande du PiS a consisté en des tombeaux d'ordures, mêlant les préjugés anti-immigrants, la xénophobie, l'homophobie, l'antisémitisme, entre autres.

Espérant attirer à lui les électeurs grâce à ce type de démagogie, le gouvernement du PiS avait organisé un référendum le même jour, avec des questions ouvertement xénophobes sur la présence des migrants en Pologne. Mais ce référendum, que l'opposition appelait à boycotter, n'a recueilli que 41,73 % de participation.

Toujours sur ce terrain, le gouvernement polonais avait repoussé pendant plusieurs mois, fin 2021, les

migrants afghans, syriens, africains, à sa frontière avec la Biélorussie, avant de se faire, depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022, le champion de l'accueil des réfugiés ukrainiens. Leur nombre avait culminé en Pologne à 3 millions à l'été 2022. Le gouvernement leur avait permis une intégration rapide, en leur donnant très vite un numéro de Sécurité sociale leur permettant de trouver un emploi, en facilitant leur accès au logement et la scolarisation de leurs enfants. Mais il avait rebroussé chemin ces dernières semaines, et avancé que la Pologne en aurait trop fait pour les Ukrainiens. Dans la même veine nationaliste, il avait, comme d'autres gouvernements de pays d'Europe centrale, dénoncé la présence des produits agricoles ukrainiens qui font chuter les cours pour les agriculteurs polonais. Enfin, comme en écho aux hésitations de l'impérialisme américain, ce gouvernement, jusque-là fer de lance de l'aide militaire à l'armée ukrainienne, avait annoncé qu'il allait y mettre fin.

Tout cela n'a pas empêché la défaite électorale



Frontière entre la Biélorussie et la Pologne, en novembre 2021.

du PiS. Elle a, entre autres, reposé sur le dégoût inspiré par la restriction du droit à l'avortement. Celle-ci a provoqué à plusieurs reprises des tragédies, la mort de jeunes femmes enceintes, qu'un avortement, refusé au nom de la loi, aurait sauvées. Cette situation cruelle a poussé à plusieurs reprises, pendant des mois, des centaines de milliers de femmes à manifester dans la rue en 2016, 2018, 2020 et 2021, et en a sans doute poussé un bon nombre, parmi celles qui votaient habituellement PiS, à ne plus le faire. C'est probablement aussi le cas de bon nombre de jeunes, rejetant cette vision étouffante de la société.

Le PiS, au pouvoir depuis huit ans, avait, pour conquérir l'électorat populaire, ramené l'âge de la retraite à

60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Il avait mis en place une allocation pour les mères de famille dès le premier enfant, avait accordé un 13^e et 14^e mois de retraite, et multiplié les subventions aux petits agriculteurs. Mais, par ailleurs, l'inflation, 14,8 % en 2022 et 9,5 % en août 2023, a dévoré les ressources de la population travailleuse. Et, même si le gouvernement du PiS l'a qualifiée de Poutine-inflation, beaucoup peuvent faire le lien avec l'augmentation des dépenses engagées pour faire, selon l'ambition du gouvernement, de l'armée polonaise la première d'Europe.

Il n'y a cependant pas à attendre de la coalition dirigée par Tusk qu'elle améliore le sort des travailleurs. C'est lorsque Tusk

était Premier ministre, entre 2007 et 2014, avant d'être président du Conseil européen, entre 2014 et 2019, que l'âge de départ à la retraite est passé à 67 ans pour les hommes comme pour les femmes. Selon Tusk, à l'époque, il s'agissait d'harmoniser la législation polonaise et la législation européenne. De même, lors de son exercice du pouvoir, les restrictions au droit sur l'avortement déjà en vigueur ont été maintenues.

Comme il l'a toujours été, Tusk sera le défenseur des intérêts de la bourgeoisie, polonaise comme européenne, comprenant sans broncher les souhaits des institutions européennes, ne se permettant sans doute pas les ruades extravagantes et grotesques de ses prédécesseurs. Il en sera de même sur le terrain de la guerre en Ukraine : les dirigeants impérialistes pourront être sûrs d'avoir en Pologne un responsable politique approuvant et comprenant toutes les nuances de leurs positions.

Pour ne pas voir reculer ses conditions de vie, pour ne pas risquer de servir de chair à canon de l'impérialisme, c'est en son sein que la population travailleuse polonaise devra trouver les forces capables de dépasser l'alternative trompeuse entre le PiS et la coalition de Tusk.

Nelly Meyer

Pays pauvres : rançonnés par la dette

Les pays pauvres sont de plus en plus étranglés par la dette et certains sont déjà en défaut de paiement. Les réunions du FMI et de la Banque mondiale qui se sont achevées le 15 octobre à Marrakech ont montré le souci des puissants de ce monde, non d'alléger le fardeau qui pèse sur les peuples, mais de faire en sorte qu'ils continuent de payer.

Actuellement, selon le FMI, près de 60 % des pays à bas revenu sont « à haut risque d'endettement », contre 30 % en 2015. Ce surendettement avait déjà brusquement augmenté à partir de 2020 avec la crise du Covid et la résurgence de l'inflation. Mais l'augmentation des taux, initié par les banques centrales depuis 2022, a fait exploser les intérêts versés aux créanciers. Déjà confrontés à des difficultés de paiement, les

pays pauvres n'en ont pas moins été contraints de s'endetter encore à des taux d'intérêt bien plus élevés que les États impérialistes. Actuellement, nombre d'entre eux ne trouvent de prêteurs qu'à des taux de 10 % et plongent dans la spirale infernale : emprunter pour rembourser à des taux toujours plus usuraires. Cinq pays sont déjà en défaut de paiement, dans l'incapacité de régler les intérêts de leur dette.

Des dizaines sont menacés de l'être.

À Marrakech, les participants se sont congratulés pour avoir trouvé un accord avec l'un d'entre eux, la Zambie. Il ne s'agit pas d'annuler une partie quelconque de la dette de ce pays, mais de la rééchelonner. Partout, les pays pris à la gorge sont priés d'augmenter les impôts, de tailler dans les dépenses utiles à la population, ou de privatiser. Ainsi la Zambie a-t-elle été contrainte de vendre des concessions minières et des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles. Le Kenya, quant à lui, consacre 60 % de son budget au remboursement de la dette, contre 20 % il y a encore trois ans, et a dû réduire



Une mine de cuivre en Zambie.

de moitié ses dépenses de santé et d'éducation.

Les peuples paient dans

leur chair le tribut versé aux financiers de la planète.

Christian Bernac

Alès - Bezons : deux jours de grève contre un patron voyou

Jeudi 12 et vendredi 13 octobre, la grande majorité des travailleuses et travailleurs de l'usine Alès de Bezons se sont mis en grève pour protester contre la fermeture de leur entreprise et leur licenciement.

Alès n'est pas une petite entreprise en difficulté. Elle a compté jusqu'à 450 salariés. L'usine de Bezons, qui fabrique des produits cosmétiques, a été rachetée par le groupe financier Impala, au capital de 2,8 milliards d'euros dont le propriétaire Jacques Veyrat a été classé par le magazine *Challenge* 45^e fortune de France.

Pour convaincre les juges du tribunal de commerce, et séduire davantage que son concurrent pour la reprise de la société, le financier avait sorti le grand jeu, mettant en avant un prétendu plan industriel pour garantir l'avenir de Bezons. Il l'a

intégré à la partie Cosmétiques de son holding aux côtés de cinq autres usines, dans lesquelles il continuera à fabriquer et commercialiser les productions rentables de Bezons. C'était sans doute son objectif lors de la reprise : récupérer tout ce qu'il pouvait, marques, produits, clients, machines... alors qu'à Bezons la direction organisait ce qui ressemblait à du sabotage, visant à convaincre tout le monde que le site n'avait plus d'avenir avec la pénurie de gants, de sacs poubelles, l'utilisation de gels périmés, les productions contaminées, les pannes à

répétition... Elle manœuvre maintenant pour se débarrasser des 69 derniers travailleurs de Bezons et gagner davantage.

Pour tenter de rendre acceptable ce qui ne l'est pas, la direction fait miroiter des embauches qui ne concerneront sans doute qu'une minorité de travailleurs dans d'autres entreprises du groupe. Beaucoup ont laissé leur santé au travail dans l'entreprise et n'ont aucune garantie d'être réembauchés. La direction se sert du prétexte du reclassement pour appeler au calme ceux qui ne veulent pas laisser passer ce sale coup sans réagir. C'est finalement le montant ridicule de l'indemnité de licenciement qui a décidé la plus grande partie des travailleurs à quitter leur poste de travail pour se réunir à l'entrée de l'usine et dire ce qu'ils pensaient des méthodes de voyou de ce financier.

Pour l'instant, l'annonce d'une augmentation de l'indemnité a mis en pause cette action, mais les licenciements ne passent toujours pas et il n'est pas dit que la mobilisation ne reprenne pas.

Correspondant LO



Maternité du Tertre Rouge Le Mans : « Fières de notre lutte ! »

À la maternité privée du Tertre Rouge au Mans, une grève de trois jours, débutée mardi 10 octobre à l'appel de la CGT, a obligé la direction à affecter une infirmière en plus dans le service de néonatalogie et à embaucher une nouvelle auxiliaire de puériculture.

Dans un contexte d'économies, où l'effectif est passé de 108 à 99, ce mouvement animé par une petite quarantaine de soignantes a rendu possible ce que la direction refusait au prétexte que la maternité est en déficit. Il ne fallait pas trop en demander car le propriétaire, le richissime groupe Elsan (plus de 120 cliniques) la « maintiendrait déjà à bout de bras ».

La réquisition de deux grévistes qui ont eu jusque chez eux la visite d'huisiers, et les propos de la direction sur la situation critique créée par la grève, car

des patientes ont dû accoucher dans les départements voisins, n'ont pas entamé la détermination des grévistes qui sont restées soudées.

Bien au contraire, ce sont elles qui ont alerté sur la mise en danger des patientes liée à la baisse du nombre de soignants voulue par la direction au motif que la natalité allait diminuer.

Comme si les femmes enceintes choisissent le moment de leur accouchement ! Les soignantes ont réussi à faire reculer la direction et à juste titre elles en sont fières.

Correspondant LO



NTN-SNR - Annecy : les travailleurs sanctionnent la direction

La direction de NTN-SNR, un des leaders mondiaux des roulements pour l'automobile, le ferroviaire ou l'aéronautique, avait voulu se débarrasser d'un militant combatif de l'usine d'Annecy. Elle vient d'essayer deux revers consécutifs.

Tout d'abord, après enquête approfondie, l'inspection du travail a rejeté fin septembre la demande de licenciement de Jacques Mattei. Délégué CGT du personnel, il avait été mis à pied début juillet. La direction avait monté de toutes pièces un dossier contre lui alors qu'il n'avait fait que son travail militant en assistant un travailleur menacé de licenciement. Déclenchée juste à la veille des vacances, et deux mois avant les élections au CSE, cette attaque n'était cependant pas passée sans réactions. Les travailleurs avaient fait circuler une pétition et un

rassemblement de soutien avait eu lieu. Ce sale coup avait bien été compris pour ce qu'il était : une attaque non seulement contre un délégué combatif, mais aussi contre tous les travailleurs qui ne se laissent pas faire et refusent de baisser la tête.

C'est dans ces circonstances, qu'en cette rentrée se sont donc tenues les élections professionnelles. Le résultat est sans appel : la campagne contre Jacques, loin de nuire à la CGT, a fait progresser son score et elle est arrivée largement en tête au premier collège, en nette progression par rapport au précédent scrutin, il

y a quatre ans, où elle avait tout juste gardé sa représentativité. Le syndicat qui a accompagné les attaques de la direction ces derniers temps a, à l'inverse, le plus reculé.

Alors même que la direction multiplie les mises à pied dans tous les secteurs, ce résultat a été confirmé lors du second tour. Le quorum n'avait en effet pas été atteint au premier collège, pour la seconde fois depuis l'instauration du vote électronique, et il a fallu revoter. Jacques, en troisième position sur la liste, est élu.

Ces résultats, dans un contexte marqué par l'intensification des attaques de la direction, sont un encouragement pour tous ceux qui veulent résister.

Correspondant LO

Saint-Brieuc : un octobre pas si rose

Octobre est le mois de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Des associations comme Octobre rose et des milliers de bénévoles se mobilisent pour informer et inciter les femmes à se faire dépister. Malheureusement, les moyens pour assurer une prise en charge des patientes ne suivent pas : à l'hôpital de Saint-Brieuc, il y a une seule radiologue et les délais pour avoir un

rendez-vous sont d'un an ! Quand on sait qu'un dépistage précoce augmente les chances de guérison, on mesure les dégâts que de tels délais peuvent générer.

Former et installer des spécialistes dans tous les domaines de la santé, et partout où il y a des besoins, devrait être une priorité. Ce n'est pas celle du gouvernement. On en voit les conséquences.

Correspondant LO



Travailleurs sans papiers : en lutte pour leur régularisation

Le 17 octobre, environ 650 travailleurs sans papiers, majoritairement originaires d'Afrique ont commencé un mouvement de grève pour leur régularisation, coordonné sur 33 sites en Île-de-France, avec le soutien de la CGT.

En même temps d'autres ont occupé avec plusieurs collectifs le chantier Arena des Jeux olympiques Porte de la Chapelle, à Paris.

Ces travailleurs sont exploités dans le bâtiment, la logistique, le nettoyage, la restauration ou la distribution, la plupart comme intérimaires, via une cascade de sous-traitants pour le compte de donneurs d'ordres, qui sont souvent des grands groupes comme Veolia, Vinci, Bouygues, Chronopost, Carrefour etc...

Les patrons profitent de leur situation précaire pour

les surexploiter : salaires de misère, travaux les plus durs, à n'importe quels horaires, dans des conditions dangereuses comme sur les chantiers des Jeux olympiques ou de la construction du métro Grand-Paris Express.

Cela se fait avec la complicité de l'État comme le dénoncent les grévistes de Chronopost Alfortville, DPD Coudray-Montceaux, ou RSI Gennevilliers qui sont en lutte depuis 22 mois pour obtenir leurs titres de séjour avec autorisation de travail.

Le gouvernement, en concurrence avec la droite et l'extrême droite, accuse les immigrés, veut les faire passer au mieux pour des profiteurs des droits sociaux ou des délinquants, au pire pour des terroristes en puissance. La nouvelle loi qu'il prépare vise à leur rendre la vie encore plus impossible, alors que ces travailleurs contribuent largement à faire tourner l'économie. Ils seraient ainsi autour de 700 000 travailleurs sans-papiers sur le territoire. Et il n'y a que 7 000 à 10 000 régularisations par an.

Ils cotisent et payent des impôts mais, contraints d'utiliser les identités d'autres personnes, ils ne bénéficient d'aucun droit. Ces travailleurs vivent dans

le stress, obligés de se cacher sur le trajet du travail pour ne pas être arrêtés par la police.

Selon la CGT, en Île-de-France, les immigrés représentent 40 à 62 % des travailleurs des branches de l'aide à domicile, du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, de la sécurité et de l'agroalimentaire.

Ils sont partie intégrante de la classe ouvrière. Leur combat pour leur régularisation, est celui de tous les travailleurs pour de meilleures conditions de travail et de salaires, contre la précarisation de tous.

Oui, il faut l'affirmer haut et fort « *Travailleurs français-immigrés, même patron, même combat.* »

Correspondant LO

Électricité : économies téléguidées

Après d'innombrables spots télévisés expliquant au consommateur impénitent comment baisser le chauffage ou l'éclairage, le gouvernement a décidé de passer à une étape supérieure en cas de grand froid.

Un projet de décret prévoit « une limitation

temporaire de la puissance électrique » qui sera mise en œuvre par Enedis, la filiale de distribution d'EDF.

Deux cent mille particuliers équipés d'un compteur Linky, choisis par les expérimentateurs, se verraient imposer une baisse de puissance d'une durée de quatre heures,

entre 6 heures et 13 h 30 et 17 h 30 et 20 h 30. Ils seraient prévenus à l'avance par courrier. La puissance restreinte serait suffisante « pour le fonctionnement d'un réfrigérateur ou d'un congélateur, pour une plaque de cuisson, un radiateur ou une box Internet »... en faisant attention à ne

pas faire sauter les plombs par un usage simultané.

Il paraît que les usagers concernés ne pourront pas refuser l'expérience, sauf en cas de risque vital comme l'usage d'un respirateur.

On n'arrête pas le progrès !

Sylvie Maréchal

Facture d'eau : potion amère !

Le prix de l'eau a augmenté en moyenne de 4,9 %. Mais dans certaines villes ou départements, la hausse est bien plus forte : 14 % en Charente-Maritime, 15 % à Clermont-Ferrand, 12 % à Belfort, pour reprendre quelques exemples cités aux informations télévisées.

La faute en est au coût des produits chimiques indispensables pour filtrer l'eau : en Charente-Maritime il a fallu déboursier un million d'euros supplémentaire en 2023, et en un an le coût de l'énergie nécessaire au fonctionnement des installations est passé de trois à sept millions d'euros.

Et ce n'est pas fini : dans de nombreuses localités, les citernes fuient, les canalisations sont à remplacer et les services publics locaux manquent des fonds nécessaires pour les remettre en état. Quant à l'État, il fait la sourde oreille.

Le résultat se voit déjà sur la facture de tout un

chacun : parfois près d'une centaine d'euros à déboursier en plus en un an.

Piocher dans la poche du consommateur au lieu de s'en prendre aux coffres des grosses sociétés de la chimie et de l'énergie, c'est tellement plus simple !

S. M.



Dans les bulletins Lutte ouvrière

Un accident scandaleux

Un accident très grave a eu lieu de nuit au F, à Roissy. Un intérimaire de 62 ans, chez un sous-traitant pour ADP, a fait une chute de 6 mètres. Sa vie après l'accident va en être bouleversée.

Les directions prétendent se donner les moyens d'éviter les risques d'accident. Mais qui contrôle qui ?

C'est tout ce système de sous-traitance en cascade et de recherche du moindre coût qu'il faut remettre en cause. La direction d'ADP est seule responsable.

ADP-Aéroport d'Orly

Pas de solution miracle

Beaucoup de collègues souhaiteraient travailler en 12 heures comme les services de réa, pour avoir plus de temps libre.

Travailler 24 heures en deux jours dans le contexte actuel avec la fatigue, et le stress... c'est lourd. Et les années passant, ce sera de plus en plus difficile.

Pour en finir avec les cadences et le rythme infernal il n'y a qu'une solution : il faut répartir le travail entre tous. Cela veut dire : des embauches.

CHU - Besançon

Sois jeune et bosse

À la traction, on apprend que la direction voudrait contraindre tous les jeunes nommés d'ici l'été prochain à ne pas prendre leurs congés pendant les JO 2024, en les incluant dans des protocoles congés moins intéressants.

Parce qu'on est jeune nommé, on n'aurait pas droit à des vacances avec nos proches ? Jeune nommé ou pas, conducteur ou pas, JO ou pas, on devrait tous avoir nos congés quand on a besoin !

SNCF - Saint-Lazare

Direction pyromane

À l'Acierie, le pont tout neuf ne cesse de tomber en panne. Et on devrait courir pour le faire fonctionner... sans avoir été formés au nouveau matériel, qui supporte des charges de 400 tonnes dont 300 tonnes de fonte en fusion. Faire fonctionner ce pont coûte que coûte pour le rentabiliser au plus vite, c'est précisément ce qui s'appelle jouer avec le feu.

ArcelorMittal - Dunkerque

Nouvelle convention collective dans la métallurgie : **pas d'accord!**

Au 1^{er} janvier 2024, une nouvelle convention collective devrait s'appliquer dans toutes les entreprises de la métallurgie. Cet accord entre les patrons et une partie des syndicats encadre les grilles de salaire, les primes, les congés, etc. Avec cette nouvelle convention, le patronat de la métallurgie voudrait imposer d'importants reculs à tous les salariés du secteur.

Stellantis - Poissy

À l'usine Stellantis de Poissy, dans les Yvelines, la direction a déroulé sa propagande dans toutes les équipes, à coup de vidéos et autres discours. Elle explique que les classifications vont être supprimées, pour être remplacées par une cotation de chaque poste. Cela veut dire que c'est le poste occupé et sa cotation qui donneront le montant de la paye. Comment sont établies la cotation et la paye qui va avec? Mystère. Que se passe-t-il si la direction impose un changement de poste pour un poste moins coté? La direction dit que la paye ne changera pas... la première année. Et tous les chefs de répéter qu'il ne faut pas s'inquiéter, que rien ne va changer. Et plus ils le répètent, plus les travailleurs dans les ateliers posent la question: « Pourquoi changer, si rien ne change? »

La direction a essayé d'accélérer les choses en demandant aux travailleurs professionnels (retoucheurs, conducteurs de ligne, etc.) qui sont déjà sur des postes d'ouvriers de production de signer un avenant au contrat de

travail en échange d'une prime unique de 240 euros. Il s'agissait de leur faire accepter leur reclassification en ouvriers de production. Autrement dit, la direction leur demande d'abandonner eux-mêmes leur classification, et, à terme, la paye qui va avec. Les vingt travailleurs d'une équipe de l'atelier d'Emboutissage ont débrayé pour exiger des explications. Un chef de service a dû descendre dans l'atelier pour s'entendre dire que les travailleurs ne signeraient pas l'avenant.

Il est évident que la mise en place de ce nouveau système de calcul des salaires est une attaque directe sur les payes de tous

les travailleurs de la métallurgie. La direction utilise également le prétexte de la nouvelle convention collective pour remettre en cause les primes d'ancienneté et celles liées aux horaires. Mais rien ne dit qu'elle réussira son mauvais coup. La méfiance qu'elle a elle-même déclenchée entraîne de nombreuses discussions dans les ateliers. Un bon début pour faire de cette convention collective ce qu'elle doit être: un chiffon de papier.

Pour défendre le pouvoir d'achat, il n'y aura pas d'autre solution que d'imposer par la grève des augmentations générales de salaire.

Correspondant LO



À l'usine Stellantis de Poissy.

Safran - Saint-Quentin-en-Yvelines

À Safran Saint-Quentin-en-Yvelines, où sont réparés les moteurs d'avion, la publication de la nouvelle convention collective (NCC) a directement semé la colère parmi les ouvriers et techniciens.

Chacun a appris son nouveau classement qui sera C4, C5, D7, etc., dans une sorte de bataille navale truquée où le patron gagne à tous les coups. Car maintenant c'est le poste occupé qui compte, et non plus l'historique du salarié. Des salariés avec plus de vingt ans d'ancienneté se retrouvent donc au plus bas du nouveau classement. Et

certains, qui ont changé de service au nom de la mobilité et de la progression professionnelle, voient leurs années faites dans leur ancien service compter pour du beurre.

Sentant la ficelle trop grosse, la direction a décidé d'intégrer les primes d'ancienneté au salaire de base pour qu'il ne baisse pas, preuve que la NCC est bien faite pour les diminuer. Mais qu'en sera-t-il à l'avenir? Et pour les futurs embauchés?

Pour l'instant, les salariés en discutent beaucoup entre eux, comparent leurs numéros et sont choqués

par les incohérences et inquiets pour leur salaire. Toutefois dans un service, les monteurs et les contrôleurs ont rendu pendant une journée leur tampon, qui sert à certifier leur travail, histoire de marquer leur mécontentement. Inquiète, la direction a menacé de leur retirer la paye de la journée pour finalement y renoncer.

Comme le dit un écho du bulletin *Lutte ouvrière*, malgré cette valse de chiffres et de numéros, quelque chose reste commun à tout le monde: le ras-le-bol.

Correspondant LO



À l'usine Safran de Villaroche.

Safran - Villaroche

À l'usine Safran de Villaroche, c'est lors d'entretiens individuels que des centaines de salariés apprennent comment leur salaire sera déterminé à l'avenir, suite à la mise en application locale de la nouvelle convention collective. La colère aura pu s'exprimer lors de l'heure d'information syndicale prévue pour mercredi 18 octobre.

Jusqu'à aujourd'hui, la qualification nécessaire à l'embauche sur un poste déterminait le salaire de départ. Le principe était que, quels que soient les changements dans les postes de travail, le coefficient reçu au départ ne pouvait pas baisser.

Tout est remis en cause avec la nouvelle convention collective. C'est la qualification du poste, décidée par le patron, cela va de soi, qui déterminera le salaire. Le patron peut même se permettre de changer la qualification d'un même poste et donc de la baisser sous prétexte qu'un changement technique s'y produit.

La direction affirme que, pour ceux qui sont déjà embauchés, aucun salaire ne diminuera pour le moment, montrant qu'elle se réserve le droit de les faire baisser plus tard. Mais, pour beaucoup, cette nouvelle convention signifie aussi une baisse de la prime d'ancienneté et la baisse de plusieurs autres primes. Et pour les nouveaux embauchés, une qualification du poste revue à la baisse impliquera clairement un salaire de départ plus bas qu'autrefois, pour le même travail.

Les entretiens ont

commencé depuis une semaine. Dans le secteur ouvrier et technicien, les salariés apprennent souvent avec stupéfaction la nouvelle qualification de leur poste de travail. Beaucoup se retrouvent dans une grille salariale plus basse qu'avec l'ancien système, c'est une vraie douche froide. Les travailleurs sortent du bureau avec un sentiment d'humiliation et de colère. C'est de plus l'occasion pour la direction de tenter de jouer la division en attribuant des qualifications à la tête du client et en créant des écarts entre salariés.

Dans deux secteurs au moins, des travailleurs ont montré leur opposition. À l'Instrumentation par exemple, une trentaine d'entre eux ont comparé les qualifications que la direction leur a attribuées et ils ont décidé d'aller tous ensemble demander des comptes aux chefs, incapables de répondre aux questions qui ont fusé. Au secteur Militaire, d'autres ont dit qu'ils voulaient aller ensemble aux entretiens. On voit partout des salariés qui font leurs comptes, calculette à la main.

Beaucoup comprennent que cette nouvelle convention, même si on ne peut pas prévoir encore comment elle se traduira exactement pour chacun, est un outil du patronat pour au final faire baisser la masse salariale. Voilà pourquoi la participation des travailleurs à l'heure d'information syndicale du mercredi s'annonçait massive.

Correspondant LO

Decathlon: un mort au travail

Mercredi 11 octobre, un travailleur intérimaire a trouvé la mort lors du déchargement d'un camion réapprovisionnant le magasin Decathlon de la place de la Madeleine à Paris.

Le chariot élévateur qu'il conduisait dans une forte pente pour accéder au sous-sol du magasin l'a écrasé. Il avait 25 ans et c'était son premier jour de travail sur le site.

L'émotion a été forte parmi les travailleurs, dont beaucoup sont jeunes, parfois étudiants, souvent sportifs eux-mêmes, et vendredi 13 octobre beaucoup

ont débrayé et se sont rassemblés devant le magasin. Personne n'aurait imaginé que l'on puisse mourir en travaillant pour la chaîne de magasins qui commercialise des équipements de sport et de loisir, dans ce quartier touristique de Paris.

Cependant, en juin dernier déjà, une grève avait alerté sur la dangerosité

des conditions de réception de la marchandise, qui se fait sur le boulevard, au milieu d'une circulation automobile dense à cet endroit de la capitale. Une panne d'ascenseur depuis le 28 septembre avait encore compliqué la manutention et, le week-end précédant l'accident mortel, la CGT et la CFDT avaient alerté sur les dangers de cette situation.

La panne d'ascenseur a obligé à recourir à une société d'intérim et à l'utilisation

d'un engin pour le déchargement des livraisons et leur rangement. Il y avait du retard et une pression à aller vite. En raison du dysfonctionnement du hayon d'un camion, il a été décidé d'utiliser de nouveau le chariot élévateur. C'est après cette manœuvre, en prenant la rampe d'accès au sous-sol, qu'a eu lieu l'accident.

La mort de ce jeune travailleur est un résultat de la course au profit tout autant que de la négligence avec laquelle sont traités

bien des intérimaires, qui souvent arrivent sur des chantiers ou des lieux de travail à risque sans être formés ou suffisamment protégés.

Decathlon appartient à la riche famille Mulliez, propriétaire entre autres d'Auchan. Elle ne saura probablement jamais rien de ce drame, mais il n'empêche que ce jeune travailleur est mort pour permettre aux Mulliez d'accroître leur fortune.

Correspondant LO

Keolis - Montesson: acharnement patronal

La grève entamée le 12 septembre se poursuit, toujours très suivie, au dépôt Keolis de Montesson, dans les Yvelines. En revanche le dépôt d'Argenteuil, concerné par les mêmes pertes de primes et intéressement, est resté en dehors de la mobilisation.

Keolis a assigné huit grévistes en justice, prétendant qu'ils auraient jeté des œufs, bloqué la sortie de bus et ainsi empêché le

maintien du service minimum. Vu qu'il y a 90 % de grévistes, ce reproche est farfelu. Mais la direction a usé de l'habituel stratagème

des constats d'huissier.

Au tribunal de Versailles a eu lieu un rassemblement des grévistes, avec le soutien de travailleurs de la RATP, de la SNCF, et la participation de militants du PCF, de LFI, de RP et de Lutte ouvrière. Il a été l'occasion d'échanges et de discussions sur la situation des travailleurs dans les transports, face à la machine de guerre des appels d'offres pour démolir les droits sur chaque réseau et faire plus de profit.

L'indignation était forte contre ces comparutions, qui assimilent les grévistes à des délinquants. Les travailleurs des transports pouvaient aussi constater que, pour les attaquer devant les tribunaux, il n'y a pas de retard.

Correspondant LO

Sucrerie Tereos: après l'explosion d'un four

Le 9 octobre un four à déshydratation de fibres de betteraves de la sucrerie de Bucy-le-Long dans l'Aisne a explosé, provoquant un incendie vite maîtrisé.

Deux salariés, sur les quatre-vingt présents sur le site, ont été légèrement blessés. Le toit du bâtiment détruit contenait des fibres d'amiante qui, libérées, pouvaient être dangereuses pour la population, mais la préfecture a estimé que le danger de dispersion a été écarté par le travail des pompiers et en fonction des résultats des analyses.

Pour l'instant les causes de cette explosion ne sont pas connues. Cette sucrerie appartient au groupe coopératif Tereos, qui a fermé trois sucreries l'an passé en France. La coopérative s'est aussi débarrassée de plusieurs de ses sucreries ou entreprises liées à ce type d'activités. En Chine il s'agit d'une amidonnerie, au Mozambique d'une filiale du groupe et en Roumanie d'une sucrerie. Ses concurrents présents en France ont eux aussi récemment fermé plusieurs de leurs sucreries. En 2019, en France, Cristal Union en a fermé deux et Saint-Louis Sucre deux.

Depuis la fin des quotas établis dans l'Union européenne pour le sucre, ses cours ressemblent à des montagnes russes. Le Covid, la situation internationale, les conditions climatiques dans les différentes zones du globe ont influé sur les prix, à quoi s'ajoute la spéculation. Cette année,

l'annonce par l'Inde de ne pas exporter son sucre pour le garder pour sa consommation intérieure a provoqué une hausse des prix importante. À cela s'ajoutent en France des décisions contradictoires sur l'interdiction des néonicotinoïdes. Les planteurs français, devant ces incertitudes, ont fortement baissé leur production, qu'ils avaient augmentée à la fin des quotas.

Les entreprises qui contrôlent la transformation de la betterave cherchent à saturer leurs sites, pour réduire leurs coûts et maximiser leurs profits. On peut se demander jusqu'à quel point cette politique comporte des risques pour la sécurité de ces établissements dangereux.

Inès Rabah



Ehpad publics - Côtes-d'Armor: au bord de la faillite

Dans le département des Côtes-d'Armor, le mouvement contre l'étranglement financier des Ehpad publics continue.

Un collectif de maires a été mis sur pied au début de l'été, dénonçant les difficultés croissantes des établissements de santé accueillant des personnes âgées. Puis le 10 octobre, à Plédran, commune de l'agglomération de Saint-Brieuc, une trentaine de directeurs d'Ehpad en grandes difficultés financières ont remis symboliquement les clés de leur établissement au

président socialiste du conseil départemental et au directeur de l'ARS.

Du côté des personnels, les syndicats du secteur de la santé avaient appelé le même jour à manifester devant la salle où étaient réunis les différents responsables du médico-social (Agence régionale de santé, conseil départemental, etc.) pour réclamer plus de moyens, plus de salaires et de meilleures

conditions de travail.

Pour l'instant, quelques aides exceptionnelles ont été accordées par l'État et le conseil départemental aux établissements proches de la faillite, mais ces mesures ne suffiront pas.

La mobilisation continue donc, car personne n'a envie que les Ehpad publics deviennent, comme les Ehpad privés, des usines à cash sur le dos des anciens.

Personne n'a oublié le scandale Orpea.

Correspondant LO



Le montage à l'usine Renault-Sovab.

GROUPE RENAULT

Renault-Sovab – Batilly : débrayages en série

Une série de débrayages viennent d'avoir lieu à l'usine Renault-Sovab de Batilly, en Meurthe-et-Moselle, qui fabrique des Master. La dégradation des conditions de travail, et le mépris qui va avec, a entraîné des réactions de colère des ouvriers, qu'ils soient embauchés ou intérimaires.

Ce sont d'abord une dizaine de caristes de la logistique du Montage qui ont cessé le travail trois heures, entraînant la perte de production de 45 Master. Ils voulaient protester contre les mauvaises conditions de travail, dues au manque de personnel, qui est la vraie cause des tournées infernales pour approvisionner les chaînes. Dans toute l'usine, les rythmes de travail sont tels qu'ils provoquent une valse des intérimaires, qui ne veulent pas rester. Ils sont

plus de mille dans cette usine, en plus des 1 870 CDI, assumant les postes les plus durs, même s'ils sont durs pour tous, car la direction refuse de mettre les effectifs suffisants, afin de satisfaire les actionnaires qui veulent avant tout que les usines produisent des profits.

La semaine du 9 octobre, une dizaine d'intérimaires afghans, en bout de chaîne au Montage, ont débrayé à leur tour deux heures pour protester contre le mépris affiché de la hiérarchie, qui

renâcle à ce qu'ils aillent tout simplement aux toilettes. Comme en logistique, c'est cet irrespect qui a fait déborder le vase, mais le problème de fond là aussi est celui des postes trop chargés et du manque d'effectif.

Jeudi 12 octobre, quelques caristes de la Tôlerie, juste avant la pause, ont fait venir la direction pour dénoncer la vétusté des cars à fourches, du tracteur, les postes trop chargés, les problèmes d'organisation des navettes, etc. Cela a duré une vingtaine de minutes puis, à midi, la direction leur a fait savoir qu'elle leur retirait vingt minutes pour le débrayage. En réaction, pratiquement tous les caristes de la gare principale en Tôlerie se sont mis en

grève à midi et ont attendu les camarades du contre-poste. La direction a ainsi perdu 150 caisses qui ne sont pas sorties de la Tôlerie.

Le mécontentement est donc profond. Rien ne va, car la direction a réorganisé toute la logistique à sa sauce dans le but d'économiser des postes, et la mise en production d'un nouveau véhicule complique encore la donne. La direction cherche des solutions qui ne lui coûtent rien, alors que les travailleurs veulent des créations de postes.

Lundi 16 octobre, une cinquantaine de travailleurs – essentiellement des caristes – se sont réunis en assemblée à l'appel des syndicats, fiers d'avoir relevé la tête. Il n'est pas sûr que la promesse de la direction de

fournir des renforts ponctuels suffise à calmer le mécontentement.

Tandis que le président du conseil d'administration du groupe Renault participait à la sauterie du château de Versailles en l'honneur du roi d'Angleterre, avec des bouteilles de vin à 3 000 euros – deux mois de salaire ouvrier – les travailleurs en ont plus qu'assez de trimer dans ces conditions.

Intérimaires ou CDI, quelles que soient leur nationalité et leur origine, beaucoup de travailleurs ont pris conscience de leur force en voyant la direction les supplier de reprendre le travail. Ils étaient unis lors de ces débrayages, et c'est aussi un acquis qui comptera pour la suite.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal octobre 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte ouvrière**, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.** Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, pré-**

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. *Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser*

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Niger: troupes françaises, hors d'Afrique!

Plus de deux mois après le coup d'État au Niger, la France a commencé à retirer ses 1 500 militaires stationnés sur place, comme l'exigeait le pouvoir putschiste.

Après le renversement du président Bazoum et la prise du pouvoir par le général Tchiani, chef de la garde présidentielle, le 28 juillet le gouvernement français a manœuvré pour rétablir celui qui était un de ses protégés dans la région. Il a tenté de parrainer une intervention militaire des pays voisins, sans succès. Puis il a poussé à une série de sanctions qui ont entraîné la montée des prix et la pénurie de très nombreux produits, y compris des médicaments essentiels, ainsi que le blocage des visas vers la France.

Les putschistes semblant partis pour durer, Macron a fini par céder à leurs demandes. Après toute une mise en scène,

l'ambassadeur français a finalement quitté le pays le 27 septembre et les troupes françaises devraient faire de même d'ici la fin de l'année. Pour l'armée française, ce départ fait suite à celui du Mali en août 2022, puis du Burkina Faso en février dernier, à chaque fois suite au renversement des dirigeants alliés de l'impérialisme français.

Humiliation supplémentaire, le pouvoir nigérien n'a accepté ni une évacuation massive par avion (seuls trois vols spéciaux vers la France ont été autorisés), ni un passage des convois par la route la plus directe en direction du port de Cotonou au Bénin. Le premier convoi, parti mardi 10 octobre, a ainsi

dû prendre la direction du Tchad pour un périple de 1 600 km jusqu'à la capitale N'Djamena. Ensuite une partie du matériel sera évacuée par avion et l'autre rejoindra le port de Douala au Cameroun, parcourant encore 1 500 kilomètres.

Depuis que l'évacuation des militaires français vers le Tchad est évoquée, des appels à s'y opposer circulent sur les réseaux sociaux de ce pays. L'armée française est présente au Tchad en continu depuis des décennies. N'Djamena accueille un millier de militaires français et le centre français de commandement des opérations dans la région. Ils sont intervenus à plusieurs reprises pour soutenir le régime dictatorial en place. En 2019, deux Mirage 2000 français ont détruit une colonne d'opposants armés qui se dirigeait vers la capitale, sauvant



Soldats français à Niamey en 2021.

ainsi la mise au président Idriss Déby, resté au pouvoir plus de 31 ans. Celui-ci est décédé en 2021, mais son fils Mohamad Idriss Déby a pris sa suite en s'arrogeant le titre de « président de transition », sans qu'il y ait eu la moindre élection. Cela n'a pas empêché Macron d'adouber le fils dès

les funérailles du père.

Cependant, la protection de l'ancienne puissance coloniale ne semble plus une assurance aussi efficace qu'autrefois pour les dictateurs. Alors, après le Mali, le Burkina Faso et le Niger, le Tchad serait-il le prochain sur la liste ?

Lucas Pizet

Pollution chimique: urgent de ne rien faire

En Europe, la réglementation limitant la production de produits chimiques nocifs pour la santé comporte bien des lacunes. Les gouvernements le savent, la Commission européenne le sait, mais ce n'est pas près de changer.

Adopté en 2006 par l'Union européenne, le règlement Reach visait à obliger dans un premier temps les entreprises à déclarer les substances chimiques qu'elles produisent au-delà de certaines quantités. Cet enregistrement d'environ 20 000 substances a pris des années de retard car le patronat ne s'y est plié que de mauvaise grâce. Les pressions de l'industrie chimique se sont encore accentuées pour éviter au maximum que, sur la base de ce recensement, la commercialisation de substances favorisant les cancers, les mutations génétiques et les problèmes de reproduction soit limitée ou interdite.

À l'échelle de l'Union européenne, au moins 300 millions de tonnes de substances chimiques sont produites chaque année, dont 74 % sont nocives pour la santé humaine ou pour l'environnement. Parmi celles-ci on trouve les perturbateurs endocriniens (phtalates, parabens, bisphénols, etc.) et

les « polluants éternels » tels les Pfas. Il faudrait en plus évaluer les effets de molécules non produites directement par l'industrie mais issues de la dégradation de celles qui le sont, et les effets des combinaisons de molécules diverses auxquelles les populations sont exposées bien malgré elles. Il y a vingt ans, des tests effectués sur les parlementaires européens eux-mêmes avaient révélé que leurs organismes ne contenaient pas moins de 76 substances toxiques. Depuis, rien n'a changé, surtout pour les travailleurs de l'industrie et les habitants des quartiers populaires mitoyens des installations industrielles, qui sont certainement bien plus exposés que des députés.

Depuis un an, la Commission européenne reconnaît que la réglementation ne protège pas assez la population des produits chimiques les plus dangereux et doit être renforcée. Elle a elle-même publié une étude sur l'impact économique d'un renforcement

de Reach : selon les différents scénarios, on pourrait en attendre de 11 à 31 milliards d'euros d'économies à l'échelle européenne, grâce à l'amélioration globale de la santé des populations qui en résulterait. En contrepartie, ce renforcement coûterait aux industriels de la chimie entre 900 millions et 2,7 milliards.

Pour les plus grandes entreprises du secteur, il est hors de question de se priver d'un peu de chiffre d'affaires. Les Bayer, BASF, Sanofi et Cie ont donc actionné tous leurs relais pour que la révision de Reach soit sans cesse repoussée au cours de l'année 2023, jusqu'à ce 17 octobre où elle a carrément disparu du programme de travail de l'UE pour 2024.

Tout comme dans l'affaire du glyphosate, toujours vendu par les fabricants de pesticides, qui sont aussi les industriels de la chimie, derrière les discours gouvernementaux sur la protection de la santé, la préservation des profits des plus gros capitalistes reste la seule vraie boussole des autorités.

Lucien Déroit

Armement: la guerre, une très bonne affaire

La semaine qui a suivi l'attaque du Hamas et la riposte israélienne a vu une augmentation de la plupart des cours boursiers des principaux groupes industriels de l'armement des pays impérialistes.

Le français Thales, qui fabrique des missiles, des fusils d'assaut et de l'électronique pour tous les corps d'armée, Dassault aviation, le constructeur des Rafale, le britannique BAE Systems, qui intervient entre autres dans la production d'avions de combat ou l'allemand Rheinmetall AG, fabricant de chars : tous ont vu leur valeur augmenter de 8 à plus de 10 %. Aux USA, Northrop Grumman, troisième industriel de l'armement au monde (bombardiers, drones, systèmes électroniques, etc.), a vu sa valeur augmenter de 8,30 %, alors que les deux premiers, Lockheed Martin, fabricant des avions de chasse F35, et Raytheon Technologies, ont augmenté plus modestement.

L'État d'Israël, avec son budget militaire d'environ 24 milliards de dollars, est un gros client et il lui faudra bien reconstituer ses stocks de bombes après le pilonnage de Gaza. La suspension du processus de normalisation des relations entre

Israël et l'Arabie saoudite, – 60 milliards de budget militaire – est vue comme une nouvelle source de tensions et donc de profits pour les marchands de canons.

Quels que soient les beligerants, ces profiteurs de guerre sont là pour vendre de quoi se battre. Le chiffre d'affaires des cent principaux marchands d'armes approchait les 600 milliards de dollars en 2021. Avec l'aggravation des tensions dans le monde, le malheur des peuples fait le bonheur des industriels.

L. P.



Thales à un salon de l'armement.